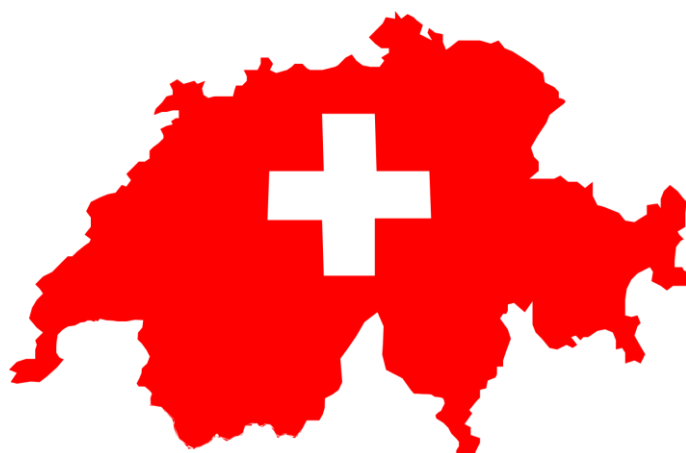


# GRAND JEU DE L'OIE<sup>1</sup>

## au pays des Helvètes



Marianne ÉLIÈS

### Avertissement

Ma narration est basée sur ma **seule mémoire** des événements ; cela peut induire de **légères** erreurs.

**Jeu du Monopoly** au pays des Helvètes verra le nom des protagonistes cités mais aussi les sommes dépensées pour le projet et ses suites calamiteuses.

Justificatifs sur [www.reguin-elies.bzh](http://www.reguin-elies.bzh)

© Marianne ÉLIÈS 2019

---

<sup>1</sup> Un lecteur de l'ébauche propose : **Jeu de Lois** !

# LE LIVRE BLANC

## DU GRAND JEU DE L'OIE

Pour montrer aux jeunes que les adultes peuvent être roublards,  
malhonnêtes et méchants entre eux,  
pire que les enfants dans leur cour d'école !

Denis H. Reguin

Dans la vie, il existe deux types de voleurs :

Le voleur ordinaire :

C'est celui qui vous vole votre argent, votre portefeuille, votre montre, etc.

Le voleur politique :

C'est celui qui vous vole votre avenir, vos rêves, votre savoir, votre salaire, votre éducation, votre santé, votre force, votre sourire, etc.

Une grande différence entre ces deux types de voleurs, c'est que le voleur ordinaire vous choisit pour vous voler votre bien, tandis que le voleur politique, c'est vous qui le choisissez pour qu'il vous vole.

Et l'autre grande différence, qui n'est pas des moindres, c'est que le voleur ordinaire est traqué par la police, tandis que le voleur politique est protégé par la police.

D'après Voltaire (1694 – 1778)

## Remerciements

au chroniqueur judiciaire fribourgeois  
Antoine Rüf du journal **LA LIBERTÉ**  
qui m'a soufflé le titre de mon ouvrage

## Dédicace

à notre descendance présente et à venir,  
pour lui éviter de se charger du fardeau de détresses,  
non encore éliminées, des ancêtres que nous sommes ;

et plus particulièrement à toi, notre petit-fils  
qui, depuis 2013, me demande régulièrement :  
"Grand-maman, où en est ton livre ?"

et aussi à

nos enfants vivant en Suisse ;  
notre dernier-né, exilé volontaire au nord de l'Allemagne ;  
nos petits-enfants vivant tous en Suisse ;  
notre parenté en Suisse et au Canada ;  
nos innombrables amis qui ont entendu notre douleur ;  
notre amie de la parcelle 31, seul soutien au caravanning ;  
ma famille bretonne, incrédule de voir ce qui m'arrive  
dans ce pays que je chéris depuis que j'ai posé le pied à  
Neuchâtel, le 4 janvier 1966

## AVANT-PROPOS

Comme tu peux le voir, la page de couverture mentionne un nom que tu ne connais peut-être pas car je ne l'utilise pas couramment. Je le prends comme nom de  <sup>2</sup>

Pour une jeune fille, prendre le nom de son époux n'est pas anodin. Parfois, c'est une fierté mais encore faut-il devenir autre, à un certain degré. Comme par un coup de baguette magique, du jour au lendemain, elle reçoit une nouvelle identité. De longues fiançailles l'y préparaient autrefois mais cela ne se fait plus guère. Pour elle, passer du titre de mademoiselle à madame est déjà quelque chose. Que dire de signer d'un nouveau nom ?!

Les temps ont changé ; le droit du mariage aussi. Maintenant, la femme peut choisir de conserver son nom de jeune fille pour diverses raisons, tant personnelles que professionnelles.

J'en parle d'expérience. Par un premier mariage, je me suis appelée Cuennet puis Reguin par le second. Cela peut être un honneur de porter le nom de l'homme aimé ; cela peut aussi ne pas convenir en toutes circonstances.

Pour cet ouvrage, j'ai choisi mon patronyme<sup>3</sup> car c'est mon cœur d'enfant qui va s'exprimer tout au long de ces lignes. Tous les adultes en ont un qui palpite en eux.

Et puis, il y a aussi la voie du sang qui parle ; c'est-à-dire ce que j'ai acquis de naissance. A cela s'ajoute mon éducation reçue à l'école et celle de mon catéchisme, sans pratique ultérieure.

Cette photo me rappelle un père strict. L'était-il parce qu'il était militaire, ou bien alors militaire parce qu'il était strict ? Je ne sais, ne l'ayant pas connu en ses jeunes années... et pour cause !

Il m'a appris et montré, par l'exemple, la droiture en toutes circonstances.

La vie se charge de proposer maints chemins déviés, hors de l'éducation familiale, scolaire et religieuse, si elle a été donnée. Mes rencontres en dehors du giron familial me l'ont vite confirmé.

Voici ton arrière grand père, en tenue de gendarme maritime. Tu n'as jamais vu cette photo et c'est une belle occasion de te la montrer.



---

<sup>2</sup> Le nom de plume est souvent un pseudonyme. Dans mon cas, un besoin de revenir à mon origine – à qui je suis.

<sup>3</sup> Nom du père.

## SOMMAIRE

| CHAPITRE                                                              | PAGE |
|-----------------------------------------------------------------------|------|
| NULLA AVANT-PROPOS .....                                              | 0    |
| I. LA MÉCHANCETÉ ET LA GENTILLESSE .....                              | 1    |
| II. PRÉLIMINAIRE .....                                                | 2    |
| III. LE JEU DE L'OIE .....                                            | 4    |
| IV. L'INSTALLATION .....                                              | 5    |
| V. LA PÉRENNITÉ .....                                                 | 7    |
| VI. L'HÉRITAGE / ADIEU BURSINS... BONJOUR ATTALENS .....              | 8    |
| VII. LES RÉNOVATIONS .....                                            | 9    |
| VIII. L'ÉNORME CADEAU .....                                           | 11   |
| IX. LA PETITE CARAVANE DE LA PARCELLE 12 .....                        | 12   |
| X. TA NOSTALGIE D'ATTALENS .....                                      | 13   |
| XI. DOMICILE À CONCARNEAU .....                                       | 14   |
| XII. HOSTILITÉ DU VOISINAGE .....                                     | 15   |
| XIII. LA FOURMILIÈRE INTENTIONNELLEMENT DÉRANGÉE .....                | 16   |
| XIV. L'AVOCAT MAGICIEN .....                                          | 17   |
| XV. LA RUPTURE ILLEGALE DES QUATRE CONTRATS DE LOCATION .....         | 19   |
| XVI. APOCALYSE NOW .....                                              | 21   |
| XVII. LA MÉMORABLE AG 2014 DE LA SDA .....                            | 23   |
| XVIII. GRAND-PAPA BAT EN RETRAITE .....                               | 27   |
| XIX. AG 2015 DE LA SDA .....                                          | 28   |
| XX. JOUONS À FAIRE COMME SI .....                                     | 29   |
| XXI. LA COUR DE RÉCRÉATION ET LES CLANS .....                         | 30   |
| XXII. LA COUVERTURE DE L'AFFAIRE / LES COMPLICITÉS .....              | 31   |
| XXIII. GRAND-PAPA QUITTE SON POSTE DE DÉFENSEUR .....                 | 32   |
| XXIV. A MOI LE BALLON .....                                           | 35   |
| XXV. L'ATTALENSITE .....                                              | 37   |
| XXVI. DEMANDE DE RÉHABILITATION .....                                 | 38   |
| XXVII. NOS PROJETS .....                                              | 39   |
| XXVIII. LA COMPRÉHENSION PAR LES ENFANTS .....                        | 40   |
| XXIX. UN AUTRE CAS RÉCENT EN SUISSE .....                             | 42   |
| XXX. LA VISITE AU ZOO DE BÂLE JEUDI 25 AVRIL 2019 .....               | 43   |
| XXXI. UNE DES CLÉS POUR COMPRENDRE / LA PARCELLE AGRICOLE N° 66 ..... | 46   |
| XXXII. POUR QUI POUR QUOI TOUTE CETTE HISTOIRE ? .....                | 47   |
| XXXIII. RÉACTIONS À LA TOUTE PREMIÈRE ÉBAUCHE .....                   | 49   |
| XXXIV. <sup>4</sup> LA LETTRE ET L'APPRÉCIATION .....                 | 52   |

---

<sup>4</sup> Chiffres arabes de la pagination mais chiffres romains des chapitres, sur une idée de grand-papa qui vit un pied dans notre époque, l'autre dans des temps très anciens !

# I. LA MÉCHANCÉTÉ ET LA GENTILLESSE





## II. PRÉLIMINAIRE

Un jour où tu n'étais pas très content de toi et des autres, tu as compris que les difficultés des adultes ressemblent fort à celles des enfants. Tu savais que nous en rencontrions de sérieuses et tu m'as entendue dire que j'allais écrire un livre.

Tu m'as alors tendu le dessin de celui que tu allais écrire, toi aussi. Devant mon enthousiasme, tu me l'as offert et je t'ai promis qu'il figurerait dans le mien. Depuis, tu attends et tu m'as même téléphoné il y a quelques mois pour savoir où j'en étais.

Pas au bout, t'ai-je répondu, car l'histoire n'est pas finie et je dois encore écrire beaucoup de lettres dans mon espoir, resté **miraculeusement** intact, d'obtenir gain de cause un jour prochain.

Ta patience est pour finir récompensée car, en ce 1<sup>er</sup> décembre 2018, tu as sous les yeux la première version de notre histoire destinée à vous tous, nos petits-enfants ; tu en es le tout premier lecteur. Tu vois donc enfin ton dessin en place.

Depuis que tu me l'as offert, tu as grandi et tu vas comprendre tout seul ce que je raconte. Ton avis sera primordial car j'apporterai des modifications selon tes commentaires.

Ton dessin de petit garçon résume parfaitement l'interrogation de l'enfant, dès qu'il comprend comment marchent les relations humaines. Faire plaisir et recevoir câlins et récompenses ou prendre le risque de déplaire. Ce sera alors la punition, infligée en fonction de la gravité du mauvais comportement ou de la faute.

En chaque être humain cohabitent son pire ennemi cornu et son meilleur ami ailé... ainsi l'as-tu dessiné. Lequel va-t-il écouter dans une situation qui pose problème pour lui ?

Ce n'est pas une bonne fois pour toutes qu'il va pouvoir choisir de se comporter comme un ange ou comme un diabolin<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Tout au long de mon récit, j'emploie le masculin. C'est bien entendu une facilité d'écriture. Les filles sont capables des mêmes prouesses, positives et/ou négatives, que les garçons.



Avant que nous arrivions à Attalens, des paroissiens avaient déjà mis Jésus à l'honneur.

Descendu de sa croix, ressuscité, il accueille  
quiconque passe son chemin.

C'est rare de le voir ainsi statufié, en majesté.

Notre ange, comme ton dessin le montre,  
nous souffle à l'oreille la voix à écouter...  
et surtout la voie à suivre !

Ce diable vit contre une muraille, à Lübeck,  
dans le nord de l'Allemagne.

Surprise, je suis tombée nez à nez avec lui, au  
détour d'une rue lors d'une visite en 2015.

Il est le tentateur tout rouge que tu as  
représenté, affublé comme il se doit d'une queue et  
de cornes, armé de son trident.



La tradition chrétienne enseigne ainsi l'existence du bien et du mal.

**Croyant** ou **non-croyant**, peu importe, la vie sans cesse en mouvement offre à chacun des tonnes de possibilités, au fil des ans, de se rattraper d'une mauvaise action ou d'un mauvais comportement à répétition, surtout si l'on vit jusqu'à un âge avancé.

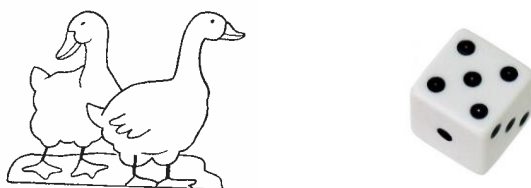
A un moment, ouvrant les yeux et réalisant que notre comportement est en contradiction avec notre idéal, il est toujours temps d'en changer. Cela procure un grand soulagement à soi-même déjà et à ceux qui nous entourent... mais avouons que c'est difficile car il faut être très attentif à nos pensées, nos paroles et, bien sûr, surtout à nos actes qui s'enchaînent parfois avec impulsivité, avant que nous ayons bien réfléchi à leurs conséquences. Certains sont plus impulsifs que d'autres. Il en résulte une incompréhension entre les êtres humains que beaucoup de courants de pensée nomment **frères**.



### III. LE JEU DE L'OIE

Je compare notre aventure au Jeu de l'Oie mais ici nous n'avons trouvé absolument aucune case gagnante. Tout au long de la partie, que des punitions et, pour finir, une **mise hors jeu irrégulière**.

Pour participer au Jeu de l'Oie, il faut un plateau, un dé, des pions... de la bonne humeur et de la **bonne foi**. C'est moins tangible que ce que l'on peut prendre en main mais tout aussi primordial.



Les pions sont des oies. Le dé lancé retombe au hasard sur l'une de ses faces. Il anime ce jeu convivial lorsque ses règles, inchangées en cours de partie, sont respectées par **tous** les participants.

Dans le Grand Jeu de l'Oie d'Attalens, grand-papa a perdu tout son argent et moi ce que j'avais misé à ses côtés.

Nos quatre parcelles réunies formaient un grand terrain où il faisait bon vivre. Tu pouvais t'ébattre avec tes cousines et ton cousin sans déranger personne... tout du moins le pensions-nous !

\* \* \* \* \*

Un lecteur de la première ébauche, très proche de nous et maniant l'humour, a suggéré le titre : **Jeu de Lois**. Il est excellent du fait que les plus élémentaires lois des codes<sup>6</sup> civil de pénal, et aussi celles de la bienséance, n'ont pas été respectées à Attalens et bien au-delà dans le canton.

---

<sup>6</sup> Deux livres qui rassemblent les lois sur lesquelles s'appuyer lorsque l'on s'estime lésé ou injurié pour saisir la justice.

## IV. L'INSTALLATION

Durant l'été 2004, ton grand-papa qui ne l'était pas encore puisque tu n'étais pas né, songeait à sa retraite qui ne viendrait que quatre années plus tard. Deux de tes cousines étaient déjà nées, mais elles étaient si petites que la dernière ne marchait pas encore.

Il a parcouru les annonces du **GHI**, journal gratuit de Genève, pour trouver un mobil-home. Il en a visité plusieurs, sans intérêt. Et puis, il en a trouvé un très vieux en mauvais état – mais il a touché nos cœurs – à **Attalens**. Tu connais bien ce nom car tu étais emplie de joie à l'avance lorsque tu savais que tu allais y venir.

Le caravanning est situé dans un endroit très tranquille, au-dessus du village. Comme grand-papa supposait que, l'âge venant, arriverait un jour où nous n'aurions plus de voiture, il avait choisi Attalens idéalement situé car des bus partent dans deux directions : vers Palézieux pour les trains direction Lausanne/Genève ou Berne et vers Vevey pour les trains direction Lausanne/Genève ou le Valais.

Nous pourrions dire que nous avons la Suisse à la pointe de nos chaussures. Notre abonnement général<sup>7</sup> en poche, nous pouvions circuler dans tout le pays en bus ou en train sur la terre ferme, et en bateau sur les lacs. Même le train pour Zermatt, à crémaillère sur certains tronçons, nous était accessible. Le rêve à l'état pur !

Le choix de grand-papa était excellent, mais le loup rôdait dans le bois. Il était trop tard pour nous lorsqu'il en est sorti. Personne ne nous en avait parlé **avant de participer** sinon nous n'aurions pas joué. Déjà absorbés par la partie lorsqu'il s'est montré, nous ne pouvions pas l'abandonner. Les pénalités prévues par le contrat étaient si lourdes que nous étions pris à la gorge, sans le savoir, au moment même où nous misions. Les **règles du jeu** n'avaient pas été clairement **définies**. En plus, elles allaient être **changées en cours de partie** !

Ce descendant du loup est  
devenu l'ami de l'homme.

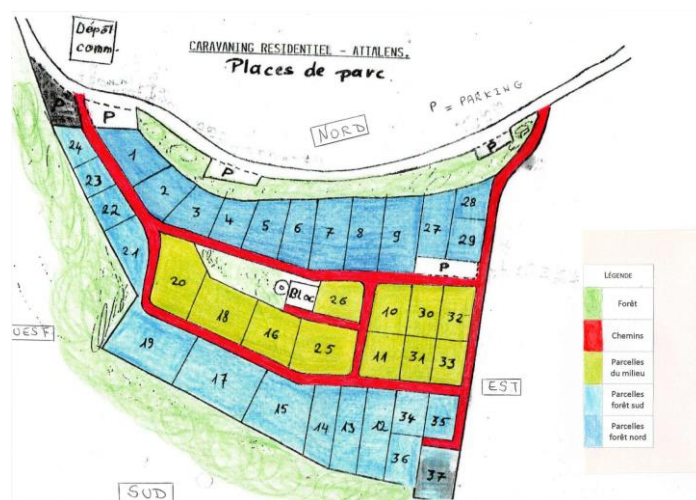


Karry,  
mon soutien fidèle  
dans l'infortune !

---

<sup>7</sup> Abonnement des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) permettant de circuler sur tout le réseau, et même d'emprunter les transports publics des villes.

Dans le Grand Jeu de l'Oie auquel nous avons participé fort activement, de 2004 à 2013 au pays des Helvètes, le plateau du jeu est représenté par 37 parcelles à louer au **Caravaning résidentiel de La Faye**. Les participants y possèdent un mobil-home ou une caravane. Pour mieux te rendre compte, en voici le plan que j'ai colorié :



Les parcelles portent un numéro et grand-papa a misé sur les n°s 35, 34 et 36 (un mobil-home sur chaque parcelle acheté à leur propriétaire) et moi sur le n° 12 (une petite caravane abandonnée), au fur et à mesure de la naissance de notre petite descendance. Cela nous a apporté joies et bonheur en abondance, mais tout à la fois de multiples désagréments.

Lorsque, abruptement, nous avons été sortis du jeu, nous n'avons pu nous en consoler et pour cause : tout était irrémédiablement perdu. Nous ne pourrions plus vous recevoir. **Nous étions interdits de séjour à Attalens.**

Tes démêlés avec ton entourage sont le reflet des nôtres, en tant qu'adultes confirmés puisque nous avons réussi à atteindre l'âge de la retraite. Grand-papa en profite à mes côtés depuis dix ans déjà mais quelle aventure mouvementée, loin de son rêve.

Nous aurions dû nous méfier du nom **La Faye**. La faille de notre engagement réside dans le fait que le **terrain ne nous appartient pas**. La commune d'Attalens le possède. C'est donc un **bien public**. De longue date, elle a des vues sur cette belle pièce de terrain. Nous aurions dû nous en douter. Elle doit toutefois patienter pour son projet de grande envergure, selon toute apparence.

## V. LA PÉRENNITÉ

La pérennité d'un projet veut dire sa longue durée. On ne peut pas parler d'éternité puisque nous-mêmes ne durons que le temps d'une vie terrestre limitée.

Alors que le projet de retraite prend forme, grand-papa a 61 ans ; je le suis de très près avec mes 59 ans.

Bien sûr, nous ne savons pas de quoi seront faits nos vieux jours, pas plus que leur nombre. Selon les statistiques, nous nous projetons sur une vingtaine d'années.

A l'heure où démarre le projet, nous sommes encore en activité. L'état d'esprit est tout autre que celui du moment où je te raconte notre odyssée<sup>8</sup>.

Notre avenir se rétrécit à vue d'œil. Dans peu d'années, nous atteindrons le chiffre tout rond de 80 ans, si Dieu nous prête vie. Nous sentirons alors notre fin plus proche que jamais !

Les vues de grand-papa étaient tout à fait réalistes en ce qui concerne la pérennité du projet. **En effet, le caravaning est toujours exploité.** Nous pourrions donc encore y vivre une partie de l'année, et y couler des jours heureux.

En mettant les pieds à Attalens, l'idée ne nous a pas effleurés que nous nous mettions dans les mailles d'un filet bien serré dont pas une ne nous laisserait échapper. En confiance sur le terrain de la commune, il ne pouvait rien nous arriver. La Commune, c'est l'Etat et **quoi de plus protecteur en Suisse que l'Etat**, pensions-nous ?

Ce projet n'aurait pas pu prendre racine sur un terrain privé, connaissant la versatilité<sup>9</sup> des propriétaires, nous ne nous serions pas engagés. Comme quoi, on ne peut jamais savoir. A tout âge, les erreurs d'appréciation se font.

Mais surtout, aucun des gestionnaires du caravaning ne nous a mis en garde.

Aurions-nous prévu la catastrophe au bout du chemin que nous aurions cherché notre bonheur ailleurs.

L'expérience est une lanterne que l'on porte sur le dos et qui n'éclaire jamais que le chemin parcouru. Ce proverbe attribué à Confucius colle bien à notre aventure.

---

<sup>8</sup> Grand voyage mouvementé.

<sup>9</sup> Changement fréquent d'opinion et de comportement.

## VI. L'HÉRITAGE / ADIEU BURSINS... BONJOUR ATTALENS

Début 2006, un bel héritage est tombé dans l'escarcelle<sup>10</sup> de grand-papa lorsque ton arrière-grand-père est mort et que sa maison de Bursins, située au cœur de village, a été vendue. Nous l'avons habitée une dizaine d'années.

Tu n'as connu ni ton arrière grand-père, ni sa maison. En voici dessin qu'il en fit.



Ta maman, éprise d'indépendance très jeune, avait sa chambre dans le prolongement à gauche, au premier plan devant l'arcade conduisant à la cave.

---

<sup>10</sup> Anciennement : grande bourse que l'on pendait à sa ceinture... avant les banques sûrement !



## VII. LES RÉNOVATIONS

En 2006, avec sa part d'héritage, grand-papa a acheté le second mobil-home de la parcelle 34, car celui de la parcelle 35 devait être rénové de fond en comble avant de nous y installer. Il était en piteux état, au point de prendre l'eau.

Le voici rénové, de fraîche date, dans toute sa splendeur, avec un chauffage central intégré et une chambrette sous le toit pointu ressemblant à la mezzanine du camping car que nous avons dû mettre à la casse. Son moteur est mort et nous n'avons jamais pu en trouver un nouveau pour le remplacer.



Certains sont allés jusqu'à dire que c'était devenu un chalet...

...il est vrai qu'il avait fière allure. Nous l'appelions le bateau amiral !



J'ai peint une catelle de la cuisine. Elle rappelle que l'héritage de la maison de Bursins, rénovée en 2003 et vendue fin 2005, a permis de miser si fort sur le plateau du Grand Jeu de l'Oie d'Attalens.



Alors que l'eau courante n'était installée dans aucun mobil-home du caravaning, grand-papa, un génie dans son genre, a réussi à installer dans le sien un lave-vaisselle et plus tard un petit lave-linge. Ils étaient alimentés grâce à des pompes puisant dans un réservoir qu'il remplissait d'eau en courant au bloc sanitaire pour la rapporter en bidons – c'est ainsi que nous avions quand même l'eau courante. C'est une image car grand-papa ne court que fort rarement, pour ne pas dire jamais. Il est arrivé que nous soyons en panne de pompe. Nous avons alors vécu avec l'eau que j'apportais dans les arrosoirs. Malgré son petit chariot à roulettes, le bidon était trop lourd pour moi à transporter.



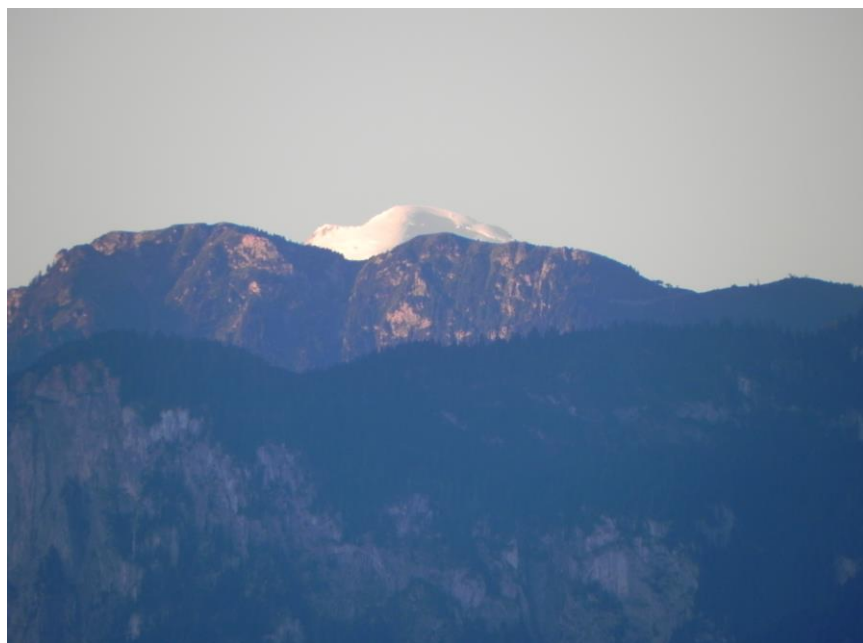
C'était un peu une vie de bohémiens. Insouciants, de plain-pied dans la nature, nous étions parfaitement heureux malgré quelques restrictions du loup qui commençait à rôder hors du bois.

Alertés bien trop tard, nous allions subir le poids de sa grosse  posée sur nous, sans qu'elle ne nous lâche plus jamais.

## VIII. L'ÉNORME CADEAU

En juillet 2006, grand-papa m'a fait le plus gros cadeau d'anniversaire depuis que je suis née. Le jour même de mes 61 ans, il m'offrait le mobil-home de la parcelle 36, posé sur un petit promontoire avec une vue exceptionnelle sur les Alpes.

Cela a peut-être  
commencé à faire des  
envieux...



...car même le  
Mont-Blanc se laissait  
voir dans le lointain.

## IX. LA PETITE CARAVANE DE LA PARCELLE 12

En 2007, la descendance s'étant élargie, c'est moi qui ai acheté la petite caravane carrément **toute rouillée** – contre l'avis de grand-papa qui avait une juste idée du poids de la rénovation à venir, au niveau des forces physiques et financières à déployer. La parcelle 12 venait joliment compléter la surface des trois autres parcelles (environ 1000m<sup>2</sup> en tout).

Petite caravane rouillée,  
rénovée par un de tes  
oncles et sa femme.



La vue depuis l'auvent.

Les Dents du Midi  
dans un cadre de verdure.

## X. TA NOSTALGIE D'ATTALENS

C'est donc tout bébé que tu es venu la première fois à Attalens. Et puis tu as marché et, enfin, tu as pu apprécier d'y séjourner jusqu'à l'année où le loup<sup>11</sup> a bondi hors du bois faisant part impérieusement<sup>12</sup> de ses intentions de nous éliminer. Tu avais alors sept ans.

Un jour de novembre, alors que tu devais avoir quatre ou cinq ans, ta maman t'a confié à moi pour la journée. Je me suis réjouie de t'emmener au Muséum d'histoire naturelle de Genève. Beaucoup d'animaux y sont exposés dans leur milieu naturel reconstitué avec art. J'espérais te faire plaisir mais toi, tu voulais voir **grand-papa** à **Attalens**. Tu n'en démordais pas, faisant preuve d'une belle obstination.

Que te refuser alors que je souhaitais faire de cette journée un bon souvenir pour nous deux ? J'ai appelé grand-papa à Lausanne qui, à contrecœur, a pris le train pour Vevey puis le bus pour Attalens afin de nous devancer pour allumer le poêle à bois, et nous faire à manger.

Le temps était gris, la température peu agréable et l'atmosphère chargée d'humidité. Le mobil-home serait difficile à chauffer en si peu de temps. Nous allions tous les deux prendre le train à Genève pour Vevey où nous attendrait un bus. Cela nous ferait arriver deux heures plus tard à Attalens. Encore une montée de 15 minutes à pied et nous y serions.

Arrivés sur place, malgré le poêle qui ronronnait et grand-papa qui nous attendait avec un repas prêt, l'ambiance n'y était pas. Tout était froid : la vaisselle, les couverts et même l'air. Tu te sentais seul. Dans ton esprit, il y aurait ton cousin ou tes cousines pour s'amuser avec toi. Tu étais pourtant prévenu que ce ne serait pas le cas.

Tu étais déçu bien sûr. A l'intérieur, il faisait encore trop froid pour que nous y restions après avoir mangé.

Nous avons plié bagages et, déconfite, je suis allée te reconduire à Genève. Grand-papa est parti de son côté se mettre au chaud à Lausanne

La tentative de te faire plaisir ce jour-là était bien ratée malgré notre bonne volonté. Je m'en souviens comme si c'était hier. Toi, c'est moins sûr. Tu étais bien jeune.

---

<sup>11</sup> L'homme est un loup pour l'homme disait déjà l'auteur Plaute né vers 254 avant J.C.

<sup>12</sup> Vient de l'adjectif impérieux signifiant : qui **commande avec hauteur**.

## XI. DOMICILE À CONCARNEAU

En juillet 2012, devant l'hostilité croissante au caravanning, nous avons décidé de quitter notre pied-à-terre exigu de Lausanne. Notre nouveau projet : vivre en Bretagne, ma terre natale, à la mauvaise saison. Les années précédentes, nous y avons déjà séjourné plusieurs semaines durant l'hiver.

Dès que les beaux jours s'annonçaient, nous préparions avec entrain notre expédition de retour en Suisse, terre natale de grand-papa.

Projet équilibré pour garder les liens avec vous et vous faire découvrir votre origine bretonne, lors de vos vacances au bord de l'océan.

Le projet de grand-papa prenait une nouvelle dimension bien sympathique et très équilibrée.

Nous avions à la disposition de toute la famille trois mobil-homes et une caravane. Nous pouvions accueillir dix-huit personnes pour dormir. Il faut dire que vous étiez déjà nombreux. L'âme de patriarche de grand-papa l'avait conduit à ce projet. Qu'aurait-il pu proposer de mieux ?

Tous les lits ont rarement été occupés. Une seule fois, un couple a dû aller dormir à l'Hôtel-de-Ville à Attalens, lors d'un événement familial.

Une autre fois, certains avaient dormi sous une tente plantée sur la pelouse. Ce n'est pas idéal pour les lève-tard. Le soleil chauffe rapidement et c'est vite l'été.

Bien souvent, nous étions seuls dans la quiétude du caravanning, peu occupé en semaine. Grand-papa s'installait sur sa **terrasse d'été**, c'est ainsi qu'il la nommait. Il savourait le moment présent en toute simplicité, la pipe à portée de main ainsi que son louzou<sup>13</sup>, suivant l'heure de la journée.

Le bonheur, nous l'avons connu tous les deux là-haut. Parfois, je m'interrompais pour dire à grand-papa : Je suis HEU-REU-SEU en prononçant bien les syllabes séparément. D'une nature plutôt active, j'étais rarement assise tranquillement. Je trouvais toujours quelque chose à faire au campement.

---

<sup>13</sup> Médicament, en breton... pour sa bouteille de vin rouge.



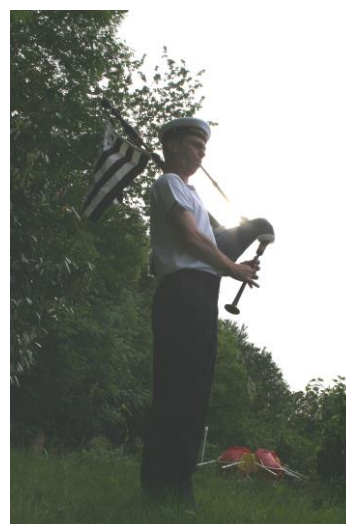
## XII. L'HOSTILITÉ DU VOISINAGE

Notre première rencontre avec un membre du comité de la SDA a été chaleureuse. Nous avons été informés que le voisinage était amical au caravaning. Il ne nous a pas été dit qu'en dehors de ses limites, c'était un peu plus tendu. Les premières années, tout s'est effectivement très bien passé, avec des présidents du comité changeant chaque année.

A l'est, un grand champ... au nord, un terrain vague... au sud, une falaise tombant à pic sur une frange de villas. Une famille, originaire du lieu et installée là depuis des décennies, s'est manifestée de fort désagréable manière lorsque grand-papa m'a offert mon mobil-home. La parcelle jouxtait un petit bois, limitrophe du jardin de ces voisins, en contrebas. A partir de là, nous avons commencé à trouver que la quiétude des lieux était bien troublée.

En 2009, notre dernier-né s'est engagé dans la Royale<sup>14</sup>. En mai, il est venu passer un week-end à Attalens. Le temps de faire quelques photos avec sa cornemuse, il a enfilé l'uniforme des marins français, si cher à mon cœur car plusieurs membres de ma famille l'ont fièrement porté.

Beau contre-jour, avec le drapeau breton,  
noir et blanc, comme celui de Fribourg.  
Emouvant souvenir !



Mais, au nord, le quartier de Planche à Troupet s'est construit et de nouveaux voisins se sont plaints du bruit occasionné par les bricolages incessants des résidents. Il y en a même un, travaillant pour la commune, qui s'est plaint des concerts de cornemuse. Pour alors, la cornemuse voguait pourtant déjà sur des eaux bien lointaines de celles de la Suisse !

Des mauvais coucheurs, on en trouve partout dans le monde, mais de façon aussi concentrée qu'autour du Caravaning résidentiel de La Faye à Attalens, peut-être pas !

---

<sup>14</sup> La marine nationale française.

### XIII. LA FOURMILIÈRE INTENTIONNELLEMENT DÉRANGÉE

Ce chapitre fait logiquement suite à celui de l'hostilité du voisinage

Ses paragraphes sont méchamment désorganisés

Lorsque nous avons été subitement chassés du caravanning en 2013, puis de notre association en 2014, j'ai tout de suite vu l'image de la fourmilière fracassée par des enfants. Quitte à laisser les cadavres sur place, pourquoi se priver de son plaisir entre copains. Nous ne serons jamais attrapés, se sont dit les chahuteurs.

Des adultes se conduisant comme de cruels gamins nous ont coupés de notre association. De plus, ils ne nous ont pas permis d'exprimer notre désarroi et notre indignation devant ses membres et devant les résidents du caravanning, nos amis de la veille. S'ils avaient accepté, ils auraient dû eux-mêmes expliquer leur geste. A cela, ils ne tenaient pas du tout.

Les fourmilières sont protégées et, lors des sorties scolaires ou familiales dans les bois, les enfants sont priés de ne pas shooter dedans comme si c'était un ballon de football.

C'est devenu un poncif<sup>15</sup> de clamer que le respect de la nature est primordial pour l'avenir de la race humaine et pourtant où en sommes-nous ?!

Une colonie de fourmis est organisée à l'extrême. Si, par des gestes rageurs, elle est partiellement démolie, bonjour le travail de réorganisation pour ses résidentes. Si on coulait du ciment sur une fourmilière pour réduire à néant toute chance de survie, ce serait gagné. Plus de sortie aucune et plus d'oxygène = mort assurée. Mais, plus efficace encore, un produit nocif déversé sur une fourmilière anéantirait sa population et le sous-sol. Ce serait comme une bombe atomique pour l'humanité.

Le parallèle avec notre cas est clair. Notre souffrance est psychologique, notre mort symbolique et nos biens volés. Le mal est organisé par une bande de **garnements** qui semblent n'avoir rien de mieux à faire de leur vie. Parfois j'emploie un mot plus approprié.

Bon, il y a aussi les fourmis invasives dans les maisons que l'on chasse à coups d'insecticides. Cela déborde du chapitre tant il y aurait à dire sur le sujet.

La preuve, Bernard Werber, écrivain français est connu pour sa trilogie<sup>16</sup> des

traduite dans une trentaine de langues

<sup>15</sup> Idée sans originalité.

<sup>16</sup> Trois livres au sujet commun.

## XIV. L'AVOCAT MAGICIEN

Comme beaucoup d'enfants, le monde de la magie te fascine et t'attire. Tu nous as déjà présenté un ou deux numéros basiques, pour ton plaisir et pour le nôtre.

Le magicien casse les codes établis. Nos yeux émerveillés le suivent sans réticence aucune car il a le don de nous entraîner dans un monde digne de celui d'Alice au pays des merveilles.

Il fait **sauter les verrous** de nos esprits formatés. Lorsque tu regardes un spectacle de magie à la télévision, par moments le cameraman braque son objectif sur le public pour montrer ses réactions. Tu vois alors le visage ébahi d'adultes, redevenus enfants, littéralement. Tous leurs sens finissent par être en éveil. Celui de la vue est le premier touché.

Eric Antoine, grand prodige en la matière, en a fait son métier. Il l'exerce de façon magistrale. Certains l'appellent "humourillusionniste" car il a introduit l'humour dans ses tours. Regarde sur YouTube et tu le verras apparaître sur scène ou en interview. **Sans son équipe et sans sa partenaire**, rien ne serait possible à un si haut niveau. Avec lui, tu entres dans un monde **sans limite**.

Bien sûr, il ne dévoile pas le montage de ses tours. **Où serait la magie ? Il trompe** son public qui vient le voir **exprès** pour cela. La magie est un métier.

L'**avocature**<sup>17</sup> aussi, à la différence qu'un code de déontologie<sup>18</sup> a dû être instauré pour que l'avocat ne se prenne pas pour un magicien en faisant des tours invraisemblables. Défendre ses clients, même lorsqu'il les sait à 100% fautifs de leur part des conflits est une chose, mais tromper la justice n'est pas admissible. Les règles strictes du milieu le codifient.

Ainsi, le **recours à la magie** est **prohibé** dans l'**avocature**. Toutefois, certains défenseurs ne se gênent pas. Tous les moyens leur sont bons pour arriver à leurs fins.

Notre avocat magicien porte le même prénom que ton grand-papa et que toi aussi d'ailleurs. Votre gentillesse naturelle n'a rien à voir avec sa propension à nuire.

Faisant fi des règles en vigueur dans sa profession, l'avocat magicien s'est mis en tête de prêter main forte à ceux du comité qui voulaient chasser les intrus du caravanning que nous étions devenus pour eux. Entendons par intrus, les résidents qui ont osé demander que leurs droits les plus élémentaires soient respectés.

---

<sup>17</sup> Ce qui regroupe et caractérise toutes les prestations de conseil et de défense assurée par un avocat.

<sup>18</sup> Ensemble de règles pour le respect et l'éthique de la pratique d'une profession donnée.

Les membres du comité nous ont chassés plutôt que de nous donner satisfaction. Demander ses droits n'est pourtant pas demander de décrocher la lune !

L'avocat de ce Grand Jeu de l'Oie s'est pris pour un magicien, utilisant des atouts qu'il a tenus cachés à la justice. Ils ne sont pas encore dévoilés. Dans le Jeu du Monopoly, je les mettrai sur la table. Bien sûr, je n'ai pas à ma disposition tous les éléments de sa panoplie. J'en ai toutefois quelques-uns significatifs qui le confondront<sup>19</sup>, un jour prochain, tels :



les dés pipés et... <sup>20</sup>



...les jeux de cartes avec joker  
et truquages.

Le magicien est libre d'utiliser toutes les astuces que son imagination et les moyens techniques lui permettent ; **l'avocat intègre ne doit jamais y toucher**, au risque de se perdre tôt ou tard, quels que soient ses appuis.

Je reprends la phrase appliquée au magicien : "Bien sûr, il **ne dévoile pas le montage de ses tours**. Où serait la magie ?"

Eh bien, pour notre avocat, c'est pareil. Il **n'a rien dévoilé du montage de ses tours**, à la différence que cela rapporte beaucoup au magicien de renom mais que cela pourrait coûter fort cher à l'avocat de renom qu'est notre magicien sur la place de Fribourg.

Nous payons notre place pour aller au cirque où clowns et illusionnistes s'exhibent pour notre plus grand plaisir, nous prenant pour des guignols au passage en nous ridiculisant... mais de l'avocat, il est permis d'attendre qu'il défende son client par tous les moyens que les articles de loi – ainsi que la jurisprudence<sup>21</sup> – lui donnent, à condition que son choix ne soit pas justifié par leur détournement dans le but peu louable de **tromper les magistrats**.

---

<sup>19</sup> Confondre un menteur : montrer publiquement, **preuves à l'appui**, qu'un individu a menti.

<sup>20</sup> L'expression provient du langage de la chasse de jadis. On attirait les oiseaux sur des branches engluées avec des sortes de pipeaux. Ceci s'appelait "attirer les oiseaux à la pipée". Plus tard, le sens se transposa au figuré pour démontrer la tromperie, en particulier dans le domaine du jeu. Source Lintern@ute

<sup>21</sup> Comme la loi, la jurisprudence est une source du droit. En **effet**, la loi est parfois **incomplète**, imprécise, **muette** et les juges doivent **trancher** et décider au moyen d'une règle de droit qui ne résulte d'aucun texte, ou qui est issue d'une interprétation de ce texte ou qui est adaptée de celui-ci.

## XV. LA RUPTURE ILLÉGALE DES QUATRE CONTRATS DE LOCATION

Vers midi la veille de **Noël 2013**, en guise de cadeau, grand-papa recevait à Concarneau une courte lettre dans la hotte du père Noël, déguisé en facteur. Dans sa sacoche, le courrier recommandé – c’est rarement bon signe – de l’avocat magicien dénonçant, **sans motif**, qu’il nous serait interdit de retourner vivre à Attalens au printemps suivant.

Ce fut comme un **coup de tonnerre** dans un ciel déjà **chargé** ; une **sortie de jeu sans arbitre**. Tu joues au football ; tu vois bien de quoi je veux parler et tu connais les sentiments que cela peut engendrer.

Le chagrin et la colère se sont abattus sur grand-papa ; l’indignation sur moi, de façon très durable. Je les avais à l’œil, ces dirigeants, depuis des années, pour les maux qu’ils faisaient endurer aux résidents. Je n’ai pas été assez vigilante et réactive à l’époque.

Ils se sont acharnés en particulier sur un couple d’amis. Arrivés en mai 2009, ils ont eu des ennuis en 2010 déjà, après rénovation de leur mobil-home. La justice a confirmé leur rejet en 2011. Le compagnon de la locataire était lanceur d’alerte<sup>22</sup>. Il y avait fort à dire sur la gestion du caravanning, et aussi sur sa conformité. Personne n’osait s’exprimer ouvertement.

Lorsque deux ans plus tard vint notre tour, subitement, nous avons perdu tous nos sous déposés sur le plateau du jeu, représentés par nos mobil-homes et la petite caravane... mais aussi nos voisins qui jouaient à nos côtés, pris à la gorge, par peur d’être éjectés eux aussi de la partie s’ils continuaient à nous **montrer de l’amitié**, comprends-tu ?

Après l’éjection du lanceur d’alerte, les meneurs du jeu **ont changé les règles en cours de partie** à l’AG 2011, de façon **totalement irrégulière**, et de façon sournoise comme tu ne peux même pas l’imaginer. Ils avaient joué là un bien vilain tour à tous les locataires dont certains se sont réveillés trop tard.... mais certains sont restés endormis.

Le seul couple resté ami ouvertement avait misé sur la parcelle 31, tout près des nôtres. Il était aux premières loges pour voir les misères qui nous étaient faites, à nous seuls. Notre amie avait accepté de témoigner, de façon neutre, auprès d’une journaliste, par téléphone. Peine perdue, le loup allait être le plus fort et la journaliste, raconter n’importe quoi, y compris **des mensonges** gros comme une maison dans son journal, **LA LIBERTÉ**. Avec un tel nom, on se serait attendu à mieux. Le journal n’a pas respecté son code de déontologie<sup>23</sup>.

---

<sup>22</sup> Le lanceur d’alerte pointe ce qui n’est pas correct dans un lieu, dans une activité, etc. Le paradoxe : il est vite considéré comme un **gêneur** même par ceux qu’il veut aider !

<sup>23</sup> Ensemble des règles pour la régularité de la pratique d’une profession.



Notre amie, à cause de son soutien vis-à-vis de nous, a eu des bâtons dans les roues pour vendre son bien – c’est le cas de dire car c’est une obligation de garder les roues des mobil-homes et des caravanes en place, même s’ils ne pourront plus jamais circuler, vu leur état.

En cette année 2014, elle a perdu du temps et de l’argent alors qu’elle était déjà dans une situation délicate. Maintenant encore, je lui suis reconnaissante de son amitié et de son courage.

Cette rupture de baux allait rompre nos relations avec nos enfants et notre petite descendance. Plus moyen de dépanner qui que ce soit en venant vous garder les uns ou les autres, suivant les besoins.

Une retraite privée de liens avec tous ceux que nous aimons – y compris nos amis bien sûr – par la force aveugle du **loup enragé** contre nous.

Qu’avions-nous fait qui engendre la hargne et le harcèlement des dirigeants du lieu ? Etait-ce contraire à notre engagement de :

- payer régulièrement cotisation, loyers et taxe de séjour ;
- remettre en état des mobil-homes en ruine, avec **autorisation préalable obtenue** ;
- avoir un chantier ouvert pendant neuf mois pour contrôle par le responsable du caravanning en tout temps ;
- animer les lieux par la fréquentation de nos enfants et petits-enfants ;
- obtenir **un certificat de conformité** une fois les travaux achevés ?

Y avait-il là matière à nous **shooter hors du nid** que nous avons amoureusement construit ? A cela, s’est ajoutée l’**exclusion de notre association** qui aurait pu nous soutenir, sans que la possibilité nous soit donnée d’exprimer notre désaccord devant ses membres.

Qui le dira puisque la justice nous condamne, **avec une partialité<sup>24</sup> criante** ?!

Pour quels motifs les différentes instances judiciaires ont-elles encouragé ainsi des membres de la SDA, **qui n’avaient pas le pouvoir**, à continuer leur œuvre néfaste ? **Pourquoi aucune enquête n’a-t-elle jamais été ordonnée** ? Il y en aurait encore bien des questions à poser pour y voir clair.

---

<sup>24</sup> Favoritisme.

## XVI. APOCALYPSE NOW !

Noël 2013 restera marqué à tout jamais comme notre **Apocalypse**.



Nous nous trouvions face au loup sans cœur ; mais quel est le rôle du **loup** dans les contes ? Toujours celui qui provoque la panique dans le troupeau, et finit par sauter sur le plus faible, le mangeant tout cru.

*Dessin relevé sur Internet.*

Grand-papa, alors qu'il travaillait encore à Genève, a retapé les **mobil-homes** en piteux état. Il y a laissé son héritage et **ses forces vives**. Allait venir le temps du repos lorsque le **loup** (il a déjà mangé une grand-mère dans un autre conte !) et un de ses **acolytes**<sup>25</sup>, dépourvus du respect du prochain et aussi de scrupules, ont choisi délibérément de ruiner grand-papa. Le loup voulait montrer son pouvoir ; il est devenu violent en paroles et en actes.

Qu'avait fait de mal grand-papa et à qui ? Il ne le sait toujours pas en 2019.

Alors qu'il lisait sa lettre de mise hors jeu, grand-papa aurait pu mourir de chagrin sur place tant son cœur fragile se brisait. Il lui restait toutefois l'espoir de se faire entendre. Son pays est un **Etat de droit**<sup>26</sup>. Il est possible de s'y exprimer en public pour demander que les lois soit respectées... **tout du moins le croyait-il**.

Il a alerté les autorités pour obtenir justice. Mais voilà que la commission ad hoc<sup>27</sup> confirmait qu'il devait quitter le caravaning au plus tard le 31 mars 2014, alors qu'il n'y serait même pas encore revenu puisque nous n'y vivions pas en hiver.

---

<sup>25</sup> Complice.

<sup>26</sup> Un **Etat de droit** est un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au **droit**. Il est fondé sur le principe essentiel du respect de ses normes juridiques, chacun étant soumis au **même droit**, que ce soit l'**individu** ou bien la **puissance publique** – la commune d'Attalens dans ce cas.

<sup>27</sup> **Ad hoc** est une locution latine qui signifie "pour cela".

Tu comprends pourquoi nous évitions la Suisse en hiver. Cette photo donne la chair de poule !

Le caravaning est ouvert toute l'année mais les chemins ne sont pas dégagés lors des chutes de neige.



Nous n'aurions même pas le temps de nous y réinstaller lorsque les oiseaux pépieraient dans la nature en 2014. Quelle **cruauté** gratuite, sans raison autre que celle de nous **nuire** au vu et au su de tous, engendrant notre profond désarroi.

Le printemps revenu, grand-papa a cru pouvoir arranger les choses en affrontant ceux qui avaient **indélicatement chargé le père Noël du cadeau empoisonné**. Son intention était de le leur rapporter. Il leur ferait ses commentaires de vive voix !

Je comptais bien y ajouter les miens car nous étions tous les deux membres de la **SDA** (pour **Société de Développement d'Attalens** à moins que ce ne fut **Société Des Amis** dont nous étions exclus ou encore, mieux adapté, **Société de Destruction d'Attalens**). Son président et son vice-président, **imposteurs**<sup>28</sup> par usurpation de leur titre, nous avaient joué là un bien vilain tour que nous allions réparer, optimistes que nous étions.

Dans les situations difficiles, l'optimisme a toujours guidé nos pas. Notre foi est inébranlable et nous sommes tous les deux téméraires ; moi, plus que grand-papa. De plus, je suis opiniâtre – du fait de mes origines –, sinon je ne serais pas en train d'écrire notre histoire pour vous, nos petits-enfants.

Nous ne doutions pas du bien-fondé de ce que nous allions exprimer en public, ayant chacun préparé un texte... mais tout n'allait pas se passer comme nous le souhaitions.

---

<sup>28</sup> Personne qui abuse de la confiance d'autrui par des mensonges, en usurpant une qualité.

## XVII. LA MÉMORABLE AG 2014 DE LA SDA

Le soir du 11 avril 2014, ta maman et moi étions aux côtés de grand-papa lors de l'Assemblée Générale, dite AG<sup>29</sup>, de notre association la SDA.

A une très longue table formée de tables juxtaposées, se tenaient ceux qui avaient ficelé le cadeau empoisonné destiné à grand-papa. Dans le public, étaient installés ceux qui payaient pour leur permettre d'exister – nous, entre autres.

A notre stupéfaction, une nouveauté nous attendait : les membres du comité de la SDA, dirigeant le jeu, portaient une chemise bleue avec des edelweiss – comme tu peux en voir sur les affiches publicitaires mettant en scène des travailleurs du monde rural suisse. Qui, à l'AG, aurait voté pour cet achat vide de sens ? C'est l'illustration de la liberté qu'ont prise les membres du comité, piochant dans la caisse comme si elle leur appartenait.



Le vice-président qui ne l'était plus – depuis belle lurette – portait même une veste bleu marine au logo de la SDA, brodé en haut de la manche gauche. Les membres du comité se prenaient pour une milice reconnue grâce à son uniforme, ou bien ? Ils faisaient régner l'ordre, ou alors la peur, à la façon du vice-président, entrepreneur habitué à mener ses ouvriers, avait-il dit, un jour d'inspection au caravanning.

Ces vêtements avaient été achetés sans soumission du projet motivé à l'AG et, par conséquent, sans son consentement. Ses membres ne connaîtront jamais le coût de cette aberrante fantaisie. Pendant des années, en tant que membres de la SDA, nous n'avons jamais pu obtenir ses comptes détaillés... et pour cause.

Comme nous nous doutions bien que nous ne serions pas reçus à bras ouverts, ta maman s'est chargée de reporter ce qu'elle voyait et entendait dans un cahier. C'est tellement moche que je ne te répète pas les insultes entendues, sous forme de gros mots, gros mots qui te sont interdits. Ils te feraient mal aux oreilles et te donneraient des idées si tu n'en avais pas déjà assez !!!

Nous en avons reçu une bordée qui fusait, à un moment, en jet presque continu de la bouche d'un vieux monsieur au caractère *soupe au lait*, assis au bout de la longue table. C'est lui le loup du jeu. Il semble être vice-président à vie. Avec imagination, ses copains l'aident à monter ses coups ; ils l'appellent Paulet.

---

<sup>29</sup> L'AG vote pour autoriser le comité à faire une action qui engage la SDA, sans quoi elle est invalide. Dans le cas particulier, il n'y a eu aucun vote pour la décision de nous sortir du jeu, pas plus que pour la locataire de la parcelle 8 en 2010/2011.

Grand-papa qui croyait au pouvoir et à l'intégrité des journalistes en avait prévenu deux, avant notre départ de Concarneau. Ils seraient témoins de l'**absence de démocratie à Attalens** – c'est-à-dire, par exemple, du droit des membres d'une société à s'exprimer à haute voix **avant que ne commence une assemblée irrégulière**.

Alertés par grand-papa, ils étaient au courant de la situation. Ils sont allés s'asseoir au dernier rang. Nous avons compris qu'ils ne seraient pas d'une grande aide. Ils ne verraient ni n'entendraient rien, si loin de la grande table. Ensuite, ils écriraient ce qu'ils pourraient, ou ce qu'ils voudraient, ou encore ce que leur dicterait leur rédacteur en chef.

Est-ce qu'un reporter de guerre reste confortablement assis loin des combats, dans son pays, en vue d'un reportage ? Non, bien sûr, il va au front, quitte à en revenir meurtri et même parfois à n'en pas revenir vivant. Il n'y avait pourtant aucun risque de ce genre, ce soir-là, à s'approcher du cœur névralgique<sup>30</sup> de la soirée.

La tension et la peur régnaient dans la salle. Nos amis du caravanning qui jouaient la partie à nos côtés depuis des années n'osaient pas nous saluer, et encore moins nous parler, de peur de perdre eux aussi le droit de jouer. Nous étions tout à coup devenus des étrangers pour eux et, même pire, des **gens à éviter**.

Lors du renvoi du premier couple, personne n'avait fait de vagues. **Nous représentions pourtant la SDA et avons le pouvoir**. Ceci est la **théorie** ; la **pratique** a prouvé le contraire. Les membres du comité ont agi à **leur guise**. Certains résidents ont signé une pétition disant qu'ils étaient amis du couple ; le président a téléphoné à l'un d'eux pour qu'il retire sa signature de soutien. C'est ainsi que s'exprime la démocratie à Attalens.

Alors que grand-papa et moi, à tour de rôle, nous présentions devant la grande table pour demander la parole – comme quand tu lèves le doigt pour la demander en classe –, ce droit nous était refusé par l'**imposteur** qui allait diriger l'AG.

Il a même fait venir ta maman devant la grande table, comme devant un tribunal, lui demandant de lever les bras au ciel pour contrôler si elle ne cachait pas un enregistreur sous son pull-over. A n'en pas croire ses yeux, en Suisse !

Pourquoi ne pas la faire se déshabiller tant qu'à y être ? Ou bien la tâter, comme sont autorisés à le faire les agents de la douane ? Te dire la bonne conscience de la table et ses intentions !

---

<sup>30</sup> Endroit le plus sensible.

Fort étonnamment, personne ne s'est indigné de la tournure que prenait la soirée.

L'ambiance était tendue à l'extrême. Sentant le péril, **Paulet** qui ne sera **jamais sanctionné** continuait à lancer des injures à notre adresse. L'émotion ne nous aurait pas permis de les restituer s'ils n'avaient été notés dans le cahier emporté à cet effet.

Grand-papa a alors **enfin** compris que nos amis avaient été montés contre nous. Même si nous arrivions légalement à nous faire réadmettre, en tant que locataires, la situation serait invivable vu l'hostilité nouvelle de **nos voisins apeurés**.

La séance ne commençait pas et c'était à désespérer. Le public perdait patience ; on attendait... on attendait. Personne n'osait réagir.

Lorsque tout à coup une dame du public, fatiguée d'attendre, s'est levée pour s'approcher de la longue table et demander que nous prenions la parole. Quel courage ! Nous ne la connaissons pas. Comme notre amie de la parcelle 31, elle venait à notre secours.

La caissière de la SDA lui a lancé : "Va te rasseoir Maria, cela ne te regarde pas". Et pourtant, cela la regardait Maria. Elle était intéressée par ce que nous avions à dire, comme d'autres dans la salle qui n'osaient pas bouger. Certains n'avaient rien compris au film qui se déroulait pourtant sous leurs yeux. Ils n'avaient pas été mis dans le secret de l'enjeu capital de la soirée pour le comité tout entier : **se faire réélire malgré l'irrégularité de l'AG**.

Soit le comité gardait le pouvoir, soit l'imposture était dévoilée **avant la séance** et le comité devait **remettre l'AG à une date ultérieure** et ne **pas être réélu sur le champ**.

Au dernier rang de la salle se tenait, comme le font les enfants lorsqu'ils n'ont pas envie de participer, le syndic<sup>31</sup>. En le voyant venir vers nous, grand-papa a pensé qu'il allait peut-être imposer aux organisateurs de nous laisser parler. Non, il venait nous **houspiller** !

La tension est alors montée d'un cran. Le public attendait toujours un éclat.

**Paulet**, lanceur de grossièretés à tout va, a tenu conciliabule avec le syndic, lui enjoignant d'appeler la police pour nous faire évacuer. **Paulet** commandait ce soir-là à la **place du syndic** comme il l'a montré au public, sans que quiconque réagisse, là non plus.

**Paulet** voulait que nous arrêtions de faire des vagues. Nous étions éberlués. Ceux qui avaient fait des vagues au point de déclencher une tempête de force maximum sur

---

<sup>31</sup> Dans le canton de Genève, il porte le nom de maire et dans le Valais celui de président - de Martigny par exemple. Partout en France, c'est un maire qui dirige la commune.



l'échelle de Beaufort<sup>32</sup>, à plus de 1000 kilomètres de chez eux, se serraient les coudes derrière la longue table en **nous accusant**, nous, **du désordre !!!** Dans la salle, ils étaient nombreux à le savoir. C'est toute la tablée qui aurait dû être évacuée par les forces de l'ordre.

Aucun n'était tranquille, même se sachant à **vie protégé**. Ils étaient au nombre de neuf, hommes et femmes, vivant au village et y élevant leurs enfants, pour certains. Des personnes conscientes des épreuves que leurs **actions collectives**, bien préparées, faisaient endurer aux résidents, dociles comme **nous l'avions été 10 ans durant**.

**Aucun d'entre eux n'avait le droit de s'asseoir** à cette table ; ils n'étaient pas réélus et même l'un d'entre eux n'avait jamais été élu, **juste coopté**<sup>33</sup>. Pourtant, tous y étaient fièrement assis, à part du public.

Que penses-tu qu'a fait le Syndic ? Finir par nous défendre quand même ? Tu croiras peut-être que je te raconte une blague en lisant ce qui suit.

Le **syndic** qui a pour tâche de faire régner l'ordre sur son territoire, et de protéger citoyens et touristes tels que nous, **a appelé la police** à la rescousse. Il l'a postée dehors afin que, au moindre signe de sa part, ses agents viennent nous sortir de la salle.

Le syndic a fait le choix de nous **menacer** plutôt que de **respecter le droit**. Par cette attitude, il a **couvert des élections irrégulières**.

L'assemblée était tétanisée<sup>34</sup>, dans l'attente d'un événement du genre : la police entre et prend grand-papa par le colbac<sup>35</sup> et le jette dehors sans ménagement. Nous avons dû nous taire.

Résignés, nous nous sommes tenus debout, impuissants, tout près de la grande table afin de voir le déroulement de la soirée. L'ambiance était tendue mais **la police n'est pas entrée**.

---

<sup>32</sup> L'échelle de Beaufort est une échelle de mesure empirique, comportant 13 degrés (de 0 à 12), de la vitesse moyenne du vent sur une durée de dix minutes utilisée dans les milieux maritimes.

<sup>33</sup> La cooptation, au sein d'un groupe ou d'une assemblée, est un mode de désignation par lequel les membres en place choisissent les nouveaux membres. Ils doivent ensuite être élus.

<sup>34</sup> Figée, paralysée.

<sup>35</sup> Mot familier pour désigner le revers du col d'une veste.

## XVIII. GRAND-PAPA BAT EN RETRAITE

Ecœurés, en sortant après les élections **remportées haut la main**, mais toutefois non valables, nous sommes allés spontanément vers les policiers. Nous avons dû présenter nos papiers<sup>36</sup> ; ta maman a ainsi eu son premier contrôle sur la voie publique. Les policiers nous ont dit que le syndic les avait avertis que nous étions **alcoolisés** – mot poli utilisé de nos jours pour dire **saouls** –, sans nous avoir contrôlés.

C'était un mensonge pour faire croire à des violences possibles de notre part afin que la police vienne rapidement. Tromper **intentionnellement** la police n'a pas gêné le syndic. C'est pourtant un **délit**. Un de plus dans cette histoire, tu me diras !

**Paulet** aussi trompait son monde. En **1966**, il était l'un des membres **fondateurs** de la SDA avec **son oncle**. Il se croyait au-dessus des lois. Non inquiété jusqu'à présent, il semble avoir toujours raison. Il n'a pas encore touché sa bourse pour réparer ses mauvaises actions. Il **n'a pas été puni pour son incitation à monter les membres de son comité contre les résidents**. Assis à ses côtés, à la longue table, ils étaient tous devenus sourds à nos revendications, comme le deviennent certains monarques au pouvoir absolu.

En France, le plus grand de ces rois, connu au-delà de nos frontières, est à coup sûr Louis XIV. Son surnom : **le Roi Soleil**. Te dire ! Il a régné 72 ans – mais son règne avait débuté alors qu'il n'avait que 5 ans !

Bon, parfois, quand le peuple est trop maltraité, l'écart entre les riches et les pauvres trop grand, il finit par descendre dans la rue et faire couper la tête du roi. C'est toutefois extrêmement rare.

Ce fut le cas de l'arrière arrière-petit-fils de Louis XIV, Louis XVI – et de sa femme, la reine Marie-Antoinette, quelques mois plus tard. Il ne fut pourtant pas le pire des rois, nous dit l'Histoire. Ils n'ont, ni l'un ni l'autre, atteint l'âge de 40 ans. Radicale aventure terrestre que la leur !

Quand le peuple se déchaîne, tout peut arriver... le meilleur, mais surtout le pire car le peuple devient incontrôlable.

---

<sup>36</sup> Carte d'identité et passeport représentent les papiers officiels qui prouvent ton identité.

## XIX. AG 2015 DE LA SDA

L'AG 2015 sera encore plus expéditive. Les usurpateurs de 2014, devenus légitimes par la **magie d'une élection irrégulière**, ont placé des agents de sécurité privés à l'entrée de la salle pour nous en interdire l'accès. Nous étions considérés comme des hooligans<sup>37</sup> venus perturber la séance.

Tu n'y crois toujours pas ?! Tu nous connais bien pour savoir que nous ne ferions jamais de casse nulle part. Nous ne détruisons pas ; nous reconstruisons. Nous l'avons prouvé en relevant plusieurs ruines du caravaning.

Nous avons été décrits comme des **casseurs à neutraliser** à l'assemblée et partout ailleurs. La violence ne vient pas de notre part mais de la part de ceux qui sont profondément fautifs. Ils en ont conscience. Il leur reste l'**attaque** comme **moyen de défense**, détournant l'opinion du public. C'est une attitude classique pour ne pas perdre la face.

Je ne suis pas en train d'écrire un conte ; seulement **ce qui s'est passé** à Attalens.

Tu penses bien que ceux qui avaient le droit d'entrer dans la salle en étaient fiers. La tension ne devait pourtant pas être moindre qu'en 2014 à cette AG, notre présence étant redoutée. Pourquoi ? Demander que ses droits soient respectés ne constitue pas un délit, mais en terre fribourgeoise, c'est le cas.

Il y a un mystère là-dessous que je nomme pompeusement **LE MYSTÈRE ATTALENSOIS**.

Nous avons pourtant fidèlement payé notre cotisation 2015 à la SDA ; elle ne nous l'a jamais remboursée !

Non seulement avons-nous tout perdu mais en plus étions-nous chassés de notre **propre** association – plutôt **sale** en fait, la **SDA** ! –, en dehors des statuts, et sans être autorisés à parler devant les autres membres. Cette **manière de faire** est **illégale**.

Mes observations me permettent de dire qu'à Attalens, la **loi de la jungle**<sup>38</sup> règne.

"**Ici j'ouvre l'œil, là je ferme les yeux**" pourrait être la devise de la commune. Elle permet d'en avantager quelques-uns au détriment de certains autres, faisant naître tensions et dissensions au sein d'un groupe : "**Toi, tu peux entrer, toi tu restes dehors**". Ceux qui entrent se savent privilégiés et leur **silence** est **garanti**. Les réélections se font alors massivement.

---

<sup>37</sup> Jeune qui exerce la violence, le vandalisme, notamment lors de rencontres sportives (football, etc.).

<sup>38</sup> Appellation de ce qui se passe lorsque les lois d'un Etat ne sont plus respectées.

## XX. JOUONS À FAIRE COMME SI

Jouons à *faire comme si* pour te montrer comment un jeu peut être dévié.

La SDA est une association à **but non lucratif**<sup>39</sup>. Elle dépend de la Commune qui lui alloue un subside annuel. Elle est donc sous son autorité. A notre connaissance, ne subissant **aucun contrôle** de la Commune, elle a fini par tourner en vase clos.

Le préfet est chargé de l'ordre dans son district, mais il avait bien connu l'oncle de **Paulet** dont il porte d'ailleurs le patronyme. Cela crée des liens indéfectibles<sup>40</sup>. Alors, lorsque nous l'avons averti de ce qui se passait au caravanning, il nous a répondu qu'il **n'empièterait pas sur des prérogatives qui ne sont pas les siennes**. En langage clair : "Je suis au courant de ce qui se passe. Toutefois, je laisse ceux qui sont en place continuer à leur gré".

Tu vois, c'est *comme si* toi tu avais un directeur d'école qui n'aurait aucun droit officiel à la fonction. Cela paraît impossible mais notre histoire semble aussi l'être.

En plus, ton directeur ferait souffrir injustement certains d'entre vous en prenant des mesures contre eux<sup>41</sup>, en dehors du règlement de l'école, des lois du canton et même des lois garanties par la Confédération.

Je peux te dire que leurs parents viendraient rapidement demander la parole pour y mettre bon ordre vu que la Suisse est un **Etat de droit**.

Ce serait très étonnant que le maire de Genève vienne à ton école porter secours au directeur, en lui donnant raison, et en appelant la police pour faire **taire les parents**.

Il demanderait plutôt que la police vienne **sortir le directeur illégitime**. Il serait l'**objet d'une enquête**. Si des journalistes avaient eu vent de l'affaire, ils se seraient présentés spontanément pour rapporter les faits sans les déformer, comme il se doit.

**Rien ne s'est passé selon cette logique à Attalens.**

C'était *comme si* la **police** protégeait les **hors-la-loi** de cette AG sous la responsabilité du syndic, codirigée par l'indéboulonnable<sup>42</sup> **Paulet**.

Comme tu t'en es sûrement déjà rendu compte, le monde des adultes ressemble fort à celui de ta cour de récréation. Jusqu'à ce qu'il meure, dans tout adulte vit un enfant. C'est à peine croyable mais ne dit-on pas que l'âge avancé nous fait retomber en enfance ?

---

<sup>39</sup> Le caractère désintéressé de l'association ne doit permettre aucune distribution de bénéfice à quiconque.

<sup>40</sup> Qui ne peut cesser d'être ; qui durera toute une vie.

<sup>41</sup> Interdire à certains d'aller aux toilettes durant la classe par exemple mais en autoriser d'autres.

<sup>42</sup> Mot familier se rapportant **aux boulons qui tiennent un tout**. Pour dire que Paulet ne pouvait être délogé de sa place... avec le temps les boulons rouillent et aucune clé ne peut les dévisser.

## XXI. LA COUR DE RÉCRÉATION ET LES CLANS

Dans ta cour de récréation, celui qui parlera le plus fort pour intimider les autres sera redouté sans peine. Ou alors le plus grand en taille. Il commandera à tous.

Cela peut aller très loin. Certains vont jusqu'à prendre l'argent de poche des plus faibles, dans leur cartable, après les avoir hardiment intimidés par la parole ; ou, pire encore, en les bousculant après les avoir entraînés dans un endroit désert.

"**Pas vu, pas pris**" est leur devise. S'ils sont découverts, les mensonges ne leur font pas peur pour se protéger les uns les autres.

C'est ainsi que des enfants unissent leurs forces en faisant partie de clans, de clans ennemis bien souvent, mais aussi de clans amis qui s'entraident. Leur devise pourrait être "**L'union fait la force**". Les clans interconnectés forment ce que l'on appelle un réseau. Ce sont plutôt des adolescents qui jouent aussi sérieusement... et des adultes en place bien sûr.

Cela peut aller jusqu'à la mort. Certains jeunes ont le respect absolu de la parole donnée, se jurant fidélité entre eux ; ils peuvent alors devenir des persécuteurs d'autres gamins qui ne leur ont pourtant jamais causé ni ennui, ni tort personnellement.

S'ils doivent ensuite mentir pour préserver ceux de leurs clans, ils le font sans hésitation, par peur de représailles. Sinon, ils risquent de voir l'étiquette de **traître** accolée à leur nom ou à leur prénom et répétée jusqu'à leur exaspération extrême.

Les plus forts leur parleront même d'**honneur** sans savoir ce qu'est en vérité l'honneur. En effet, il n'y a ni honneur ni courage à jouer des jeux dangereux **en bande**, en volant les biens d'autrui au passage. Par-dessus le marché, porter atteinte à leur dignité, en les humiliant devant les autres, n'est pas glorieux... mais ainsi va le monde.

En cinq ans – Noël 2013 à Noël 2018 –, nous n'avons pas pu faire **démasquer** les responsables qui ont **agi hors la loi**, faisant au passage un trou dans la caisse de la **SDA**. C'est un **abus de pouvoir** manifeste qui n'est **pas encore puni**. Cela constitue pourtant un **délit** facilement contrôlable.

Il y a là matière à s'interroger. Comment crois-tu que cela soit possible ?

Comme dans ta cour de récréation, les plus forts écrasent les plus vulnérables<sup>43</sup>, surtout lorsqu'ils ont la maladresse de **ne faire partie d'aucun clan**.

---

<sup>43</sup> Les faibles qui peuvent être facilement blessés.

## XXII. LA COUVERTURE DE L'AFFAIRE / LES COMPLICITÉS

Une seule certitude, grand-papa et moi n'allons pas en rajeunissant et notre santé est profondément altérée par ces troubles au long cours<sup>44</sup>. Le premier traumatisme passé, le cortège interminable de difficultés en tout genre nous a affaiblis.

Nous avons été coupés de nos petits-enfants par **un acte illégal** commis par **deux individus illégitimes** qui se sont appuyés sur leur **seule notoriété**.

A leur service, un **avocat récidiviste** tout **dévoué**, qui a **replongé** avec eux. Il avait déjà pris en charge, **sans autorisation de l'AG de la SDA**, le premier renvoi par voie de justice du lanceur d'alerte et de sa compagne en 2010/2011.

Cela ne se serait pas produit, et à plus forte raison n'aurait pas pu se poursuivre, sans la **complicité** de **personnalités** en place à commencer par le **syndic**, garant du bon ordre dans sa commune. Plus étonnamment encore, ont suivi le **préfet**<sup>45</sup>, **des procureurs** du Ministère public et **des juges et greffiers**, en nombre, des tribunaux qui ont eu l'affaire à juger.

Que de complicités il a fallu mettre en œuvre pour que **le montage**, organisé par Paulet, **tienne la route sur le long terme** ! La sixième année des hostilités est entamée et nos droits fondamentaux – énumérés par articles numérotés dans la Constitution suisse<sup>46</sup> – ne sont toujours pas respectés.

Une fois que tu t'y intéresses, ces articles sont très faciles à comprendre, même par toi. Plusieurs ont été violemment enfreints à Attalens avec une **aisance déconcertante**.

A ce jour, aucun magistrat ne s'est levé, outré, pour dire son insatisfaction face à tant de cruauté collective et de distorsion, et couper court à cette vaine spirale dont les instances judiciaires ne savent sortir. **La menace de la prison à mon égard complique tout**.

Le Conseil d'Etat, composé de dix membres, **garant de la bonne marche de son canton**, a été averti par nos soins de l'énormité du cas, avec dossier à l'appui. Sa réponse : "Vos revendications sont irrecevables dans la mesure où vos reproches se rapportent à des démêlés avec la SDA, ses dirigeants et son défenseur. En effet, il s'agit là de prétentions de nature purement privée, pour lesquelles l'Etat ne saurait être tenu responsable". Mais la farce finale : **"La présente décision peut faire l'objet d'un recours au Tribunal cantonal dans les trente jours dès sa notification"**. C'est précisément ce tribunal que nous incrimons. Le Conseil d'Etat a réinventé le **cercle vicieux qui ne résout jamais rien**.

---

<sup>44</sup> Terme de marine pour un voyage qui dure longtemps.

<sup>45</sup> Elu par le peuple, c'est le premier magistrat qui intervient pour faire respecter la loi dans son district.

<sup>46</sup> Ensemble d'articles qui permet à l'Etat de droit d'exister... **et les citoyens de se défendre**.



## XXIII. GRAND-PAPA QUITTE SON POSTE DE DÉFENSEUR

En 2016, nous avons été convoqués au Ministère public pour l'affaire, en rapport avec le mandat de l'avocat dont j'avais mis en cause la validité. Soulagée de pouvoir enfin le rencontrer – il vaut toujours mieux voir celui qui veut notre perte en face – et, confiante de pouvoir enfin m'exprimer, je me suis déplacée, avec grand-papa jusqu'à Fribourg. Grand-papa avait émis de sérieux doutes sur l'issue du voyage, en prenant la route.

Son intuition s'est révélée parfaitement juste.

Au Ministère public, il ne s'est pas agi d'un interrogatoire mais d'un réquisitoire<sup>47</sup> lu par la greffière. Les pièces de l'avocat ne nous avaient pas été communiquées. Il avait tout bonnement puisé dans mes écrits, **sans que nous sachions sur quels extraits s'appuyait son action**. Si bien qu'en séance, son dossier étalé devant lui, l'avocat a asséné ses vérités. Notre table était vide. Pas moyen de contrecarrer LE maître. Nous n'aurions, de toute façon, pas été capables de soutenir une joute oratoire<sup>48</sup>.

**Décidément la Suisse n'est pas telle que je l'imaginais.**

Ma déception est toujours vive alors que je te raconte tout cela.

En novembre 2016, notre condamnation tombait. Sous le choc, nous sommes sortis de nos gonds. Que l'on nous prenne pour des bourriques depuis tant d'années, passe, mais que la justice nous condamne – une seconde fois pour moi, une première pour grand-papa – a fait déborder la coupe. Nos casiers judiciaires<sup>49</sup> en ont été salis. **Horreur** et stupéfaction ! Le qualificatif de **magicien** est fort juste. L'avocat a mis dans sa poche la procureure générale adjointe.

Nous avons, chacun de notre côté, rédigé notre appel car nous avons assez matière à argumenter. Plus nous nous sommes défendus, **plus la justice nous a enfoncés jusqu'à nous couler**. L'**atteinte à notre honneur** par-dessus le marché nous a anéantis.

Notre condamnatrice, lisant nos appels a dû en concevoir quelque trouble. Pour nous neutraliser définitivement, elle a nommé un avocat défenseur. Confiants, une énième fois, nous avons repris espoir et bientôt la route... pour nous rendre à l'étude de l'avocat de Fribourg qui allait enfin nous défendre. En écoutant son discours, nous avons déchanté et vite saisi qu'il n'était pas nommé pour nous défendre. Nous tombions de Charybde en Scylla<sup>50</sup>. Il avait pour tâche de mettre un point final à l'affaire en **nous décourageant de maintenir nos appels** aux condamnations.

---

<sup>47</sup> Développement oral, par le représentant du ministère public, des moyens de l'accusation.

<sup>48</sup> Improvisation d'un discours offrant à l'autre le soin de répondre.

<sup>49</sup> Fichier recueillant les condamnations d'un individu.

<sup>50</sup> En tentant d'éviter un mal, **tomber** dans un autre encore plus grand. Charybde et Scylla sont deux montres marins de la mythologie grecque.

Poussé dans ses derniers retranchements par l'avocat qui l'a effrayé, grand-papa **désespéré et extrêmement las**, en état de faiblesse morale et physique vu la durée du conflit, a alors **quitté son poste de défenseur. Il a retiré son appel**, se rangeant dans la catégorie des **condamnés sans retour**. La tactique de l'avocat, **rompu à l'exercice**, a très bien fonctionné vu la proie facile qu'était devenu grand-papa. Cela m'a littéralement mise hors de moi.

Cela s'appelle **la guerre des nerfs** et comme **le nerf de la guerre** signifie l'argent nécessaire à la faire, les deux expressions se rejoignent pour la perte de ceux que l'on affaiblit en faisant durer la lutte. **C'est une tactique éprouvée du monde judiciaire.**

L'Etat de Fribourg a payé les honoraires de l'avocat **au service de la procureure condamnatrice**, par un savant renversement de la situation.

Tu n'y crois toujours pas, n'est-ce pas ? C'est pourtant ainsi que les choses se sont passées. Faisons un parallèle avec le monde de la chasse. Les chasseurs poursuivent une proie ciblée, avec une meute de chiens entraînée. L'affaire est dans le sac quand la bête n'en peut plus. Cernée, acculée, elle est à leur merci. Il n'y a plus qu'à sonner l'hallali<sup>51</sup> avant de tirer. Cela peut prendre du temps, mais les chasseurs sont toujours gagnants.

A la suite du renoncement de grand-papa à poursuivre une lutte inégale et perdue d'avance, **croyait-il**, j'ai dû, à mon tour, mettre un genou à terre devant l'avocat devenu harceleur pour que je cède à son injonction de retirer également mon appel<sup>52</sup>. Il a peint le diable sur la muraille pour faire céder grand-papa et a fait de même avec moi. Tiens, je me demande s'il a, lui aussi, rencontré celui de Lübeck.

Retirer mon appel m'a coûté moralement et a provoqué une grave crise entre grand-papa et moi. Nous n'étions pas du tout, **du tout** j'insiste, d'accord quant à ce retrait et cela aurait pu aller jusqu'à l'éclatement de notre couple, c'est-à-dire jusqu'au divorce.

Tu sais, c'est comme toi quand tu n'es pas d'accord pour obéir à un ordre que tu sais incorrect ou injustifié. En tant qu'enfant, tu dois bien baster<sup>53</sup> pour ne pas t'attirer une punition. Si tu n'acceptes pas la punition en t'obstinant à présenter tes arguments de défense, tu risques bien de la voir doubler. Alors, tu bastes à contrecœur et tu fais la punition. Les condamnations des adultes correspondent aux punitions des enfants. **L'appel fait risquer une condamnation encore plus grave.**

---

<sup>51</sup> L'hallali est le dernier temps de la chasse à courre, celui où la bête pourchassée est mise à mort.

<sup>52</sup> A la suite d'une condamnation, le condamné a la possibilité de faire appel dans un délai fixé. S'il ne le fait pas, c'est qu'il accepte la condamnation. S'il fait appel, un juge d'un autre tribunal réétudiera le cas pour donner tort ou raison au juge qui a émis la condamnation.

<sup>53</sup> Verbe utilisé en Suisse romande qui veut dire : céder, s'incliner.

A mon tour, j'ai donc dû baster, pour calmer mes rapports avec grand-papa sinon notre vie serait devenue infernale ; nous n'aurions sans doute pas pu la continuer ensemble.

A l'heure où je te raconte cet épisode, je peux te dire que ma gorge se noue à nouveau. Je suis scandalisée. Cela me pousse à continuer un chemin ardu qui mènera finalement, **je le crois**, à la reconnaissance de l'**absurdité de l'affaire** qui empoisonne notre vie, mais aussi celle de maints représentants d'autorités du canton de Fribourg. Ils seront nombreux à être mis en cause dans mon ouvrage pour adulte et **leur nom figurera**.

Je savais qu'après le retrait de notre appel **nous n'aurions plus de possibilité de recours**. La **manœuvre** de l'avocat était habile pour **aller dans le sens** de ceux qui rendent la **justice**, mais pas dans celui qui aurait fait de lui **notre** défenseur. Dans notre dossier, il en aurait trouvé des arguments pour remettre l'église au milieu du village mais il a été missionné pour nous faire plier ; pas pour nous défendre. **Un mensonge de plus**.

J'ai idéalisé la Suisse à un point tel que je ne peux me remettre du coup irrémédiable qu'elle m'a fait. Il existe un remède qui s'appelle **réparation**.

J'ai fait un pacte avec moi-même – ce sont les plus sûrs ! – qui dit :  
*Jusqu'à ce que la mort me prenne froidement dans ses bras, j'utiliserai mes forces vives pour faire entendre ma voix à tous ceux qui, jusqu'à présent, ont été **hermétiquement sourds** à mes appels, justifiés, de demande d'application du droit ayant cours en Suisse.*

J'ai fait monter mon cri jusqu'au sommet de l'Etat suisse en m'adressant à son président en janvier 2018. Il était Fribourgeois et j'avais fondé un grand espoir de plus (!) pour qu'il retarde la vente aux enchères, montée de toutes pièces, qui allait avoir lieu le 23 janvier. Mes deux **S.O.S.** ont été **ignorés** par le président malgré son **vibrant discours** télévisé du Nouvel An qui parlait d'**équité** ! Des **mots creux** pour émouvoir l'auditoire en Suisse comme les élus le font **dans le monde**.

Son département n'a même pas répondu. La vente aux enchères a tourné au hold-up de nos précieux biens, en moins de 15 minutes top chrono, comme au Far West<sup>54</sup>. Dans les films de western, la tête des méchants tombe bien souvent. On sort de la salle de cinéma, réconfortés. Ici, on prend son mouchoir pour s'essuyer les yeux sur lesquels perlent des larmes de chagrin.

J'espère que dans la dernière édition de mon histoire, je pourrai clore sereinement. C'est loin d'être le cas en ce 20 mai 2019, alors que je fais une énième révision de mon texte.

---

<sup>54</sup> Mot signifiant l'Ouest américain où la violence a sévi à cause de ses richesses convoitées.



## XXIV. A MOI LE BALLON



Alors que ton cousin et toi aviez trois ou quatre ans, il y avait à notre campement un petit ballon coccinelle.

Vous êtes tous deux proches en âge. Alors que tu naissais à Genève, se préparait la venue de ton cousin à Lausanne à peine huit jours plus tard.



Une fois grands, j'avais imaginé que vous auriez du plaisir à vous passer le ballon pour jouer.

Oui, mais voilà... lorsque l'un tenait le ballon bien serré entre ses mains, il ne voulait pas le lâcher pour le passer à l'autre. Lui suggérer de le lancer pour s'amuser ne passait pas, en particulier pour l'un de vous deux.

Qu'à cela ne tienne, me suis-je dit, je vais acheter un deuxième ballon.

Idée née d'un raisonnement d'adulte mais les deux ballons se retrouvaient dans les bras de l'un qui ne voulait toujours pas les céder à l'autre.



Depuis, vous avez bien grandi. Vous jouez tous les deux au foot en équipe et vous avez appris, depuis bien longtemps, à passer le seul ballon sur le terrain au lieu de le tenir prisonnier entre vos pieds. Vous seriez hués par le public car les règles de base du jeu ne seraient pas respectées.



Bien des adultes qui gouvernent, de par le vaste monde, oublient de passer le ballon. Certains en accumulent une sacrée collection, si bien que le jeu n'est plus possible. Il y en a même qui vont jusqu'à en accumuler des tonnes, au détriment de ceux qui souhaitent jouer... et pour en avoir encore plus, ils séquestrent les ballons des autres pour mieux les leur voler.

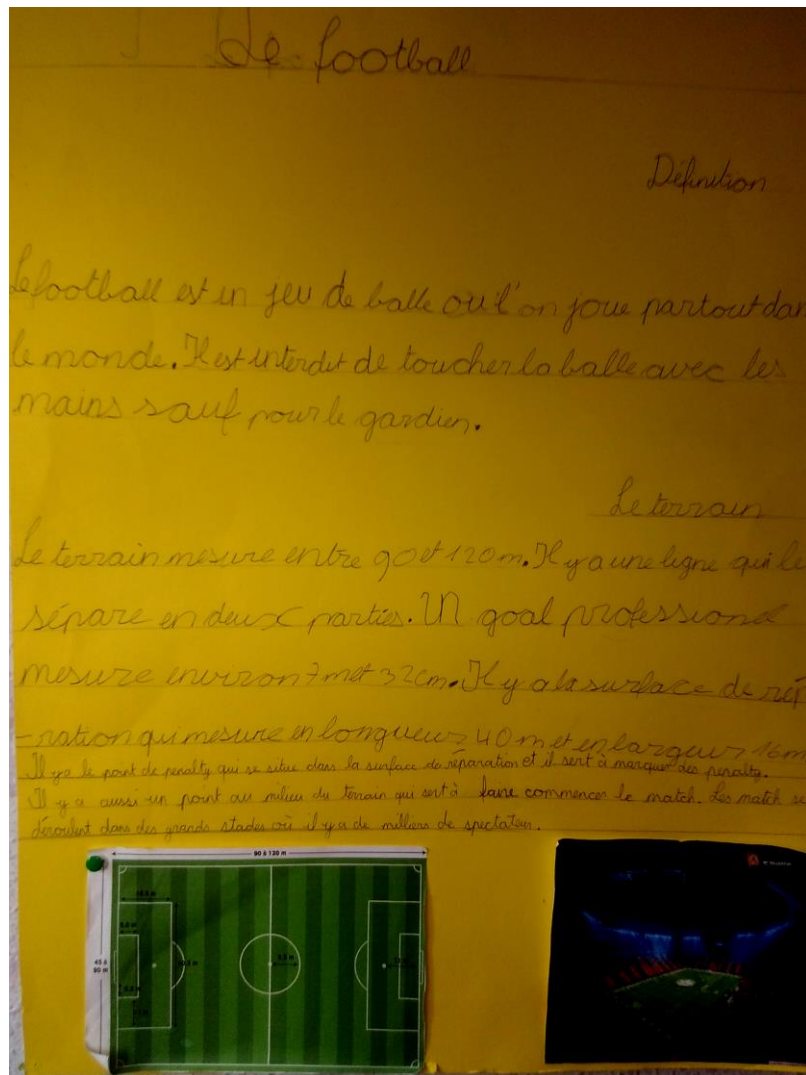
Cela crée de sérieux problèmes de société et occasionne un mal-être pour beaucoup. Cela débouche sur des rebellions dues au manque de partage et de magnanimité<sup>55</sup>.



---

<sup>55</sup> La magnanimité pousse à agir de façon désintéressée.

Dans ta chambre, tu as exposé un résumé sur le sujet :



Les règles permettent d'arbitrer le jeu, sans quoi le chaos s'installerait. Face aux spectateurs, l'arbitre doit faire bien attention de rester impartial<sup>56</sup> car il est face à des milliers de paires d'yeux... mais ceux qui rendent la justice sont bien abrités derrière les murs de leur monde clos, sans témoins extérieurs et pratiquement invulnérables de ce fait.

Je suis ici pour en parler sérieusement avec toi et avec tous ceux qui prendront le temps de me lire, aujourd'hui ou bien plus tard.

---

<sup>56</sup> Absence de parti pris pour une des équipes.

## XXV. L'ATTALENSITE

L'**attalensite** est une maladie non répertoriée. Comme son nom l'indique, le premier cas a été découvert dans la commune d'Attalens. Y arriver pour un séjour, court ou long, est toujours une joie ; devoir en partir, un crève-cœur.

Un seul cas a été à ce jour signalé d'après mes renseignements. Je le connais bien étant donné que je suis ce cas. Comment se transmet-elle ? Est-elle contagieuse ? Est-elle transmissible ? Un virus en est-il responsable ? Autant de questions qui nécessiteraient une équipe de chercheurs.

Elle ressemble à beaucoup d'autres maladies d'amour. Elle se joue bien souvent à deux. Le couple Attalens/Marianne était parti d'un **coup de foudre** durant l'été 2004. C'est bien connu que les amours d'été ne durent pas éternellement. Pourtant cet amour-là semblait vraiment à la vie pour les jours qui me restaient !

Il a capoté fort abruptement. J'étais accro ; la chute et la séparation ont été d'autant plus douloureuses. Les amants ne sont pas toujours délicats ; j'avais déjà pu m'en rendre compte.

Je ne sais si Eve, après avoir croqué la pomme et l'avoir partagée avec Adam, s'est retrouvée aussi malheureuse que moi en étant jetée hors du pré. J'y avais fait pousser quelques fleurs, sans prétention ; une magnifique glycine blanche y avait prospéré au-delà de mes espoirs les plus fous, colonisant un arbre au passage ! C'était du plus bel effet.

L'**attalensite** fait ressentir le **manque**. Eve a sûrement pleuré la disparition du paradis. Et que dire d'Adam ?

Le village d'Attalens m'ayant écartée de son charmant campement, il ne me reste plus que mes yeux pour pleurer... mais fort heureusement ma plume pour me soigner. J'y suis allée jeudi 2 mai dernier avec ta cousine. Ce que nous avons vu nous a horrifiées : une famille vit dans le mobil-home de grand-papa après qu'il lui ait été volé par le **comité scélérat** de notre association. Quelques lettres sont en gestation dans mon esprit enfiévré !

Depuis mon éloignement, je suis chaque jour à Attalens en écrivant à ceux qui ont la chance de toujours y vivre, tel son syndic. Je m'adresse aussi à ceux qui vivent au-delà et qui pourraient me guérir comme les **juges** ou les **procureurs**. Ils ne mettent toutefois pas beaucoup de bonne volonté et je crois même qu'ils verraient bien que la maladie m'achève.

Ma maladie est en phase terminale et donc difficile à guérir. Il y a toutefois des miracles et un seul suffit ; alors, je l'attends. Une porte va bien finir par s'ouvrir !

En attendant, grand-papa parcourt le journal local Le Messenger et sélectionne des extraits d'articles utilisables pour me soigner.

## XXVI. DEMANDE DE RÉHABILITATION

Je reste donc sur la touche plus que jamais. Je ne peux accepter une injustice aussi criante **aux lourdes conséquences pour toute notre famille**, mais aussi pour notre association. Je souhaite surtout voir grand-papa réhabilité en séance d'AG par notre association, la **SDA**, pour effacer l'affront qui lui a été fait publiquement le 11 avril 2014.

Le déshonneur des bénévoles qui se sont succédé au comité de la **SDA** est aussi en cause. Certains sont encore en place à son comité. Il y a là matière à débattre sur le respect des lois et de la démocratie. Celui qui en est devenu le président a participé aux mauvais coups organisés contre les résidents. Il était assis juste à la gauche de **Paulet** lors de l'AG 2014 ; je me suis demandé comment il supportait les injures proférées contre nous.

T'imagines comme c'est moche !

Impossible pour moi de me taire. La Suisse est le pays de mes amours et de ma vie d'adulte. A mon arrivée, j'étais jeune et je l'ai immédiatement adoptée tout comme elle m'a adoptée en 1969.

Lors de mon premier mariage avec un Genevois d'origine fribourgeoise, elle m'a offert un passeport rouge à croix blanche dont j'ai toujours fait un usage honorable et dont j'ai même sans doute été secrètement fière – c'est la première fois que je me l'avoue. Toi tu l'as reçu de ta maman alors que tu poussais ton premier cri à Genève.

J'ai toujours dit le plus grand bien de la Suisse parce que je le pense profondément. Je souhaite qu'une autorité la lave de toute trace de salissure que ses représentants ont projetée contre nous.

Mon récit vise ce but, **au risque de me voir enfermée derrière les barreaux**, comme j'en suis menacée, si je continue à écrire. Je demande simplement que justice soit rendue équitablement et non pas que ses magistrats fassent planer sur moi une épée de Damoclès<sup>57</sup> pour m'intimider afin que **je me taise à tout jamais**.

**UNE PARODIE DE JUSTICE NE SERA JAMAIS JUSTICE RENDUE.**

---

<sup>57</sup> Cette expression est utilisée pour signifier qu'un danger constant peut nous frapper. **Damoclès**, un orfèvre, est le personnage-clé d'un épisode de la mythologie grecque.



## XXVII. NOS PROJETS

Cher petit-fils, me voici à la fin de mon histoire. C'est le moment de te remercier de m'avoir poussée à l'écrire enfin ; elle me restait sur le cœur. Cette dernière version est plus complète. Tu auras toujours l'ébauche d'origine, plus abordable, uniquement pour toi.

L'adolescent que tu es devenu, en première année de secondaire, ne comprend pas tout ce que j'ai exposé. Les bas de page peuvent t'y aider. Comme tu as suivi notre histoire puisque tu en fais partie, tu ressens bien le profond chagrin de grand-papa. Il ne s'est pas totalement dissipé avec le temps... pas plus que le vôtre ou le mien.

Sa profonde blessure ne le quittera pas jusqu'à la fin de ses jours. Tu sais, c'est comme les cicatrices ; si elles sont trop profondes, elles s'estompent, mais restent à vie.

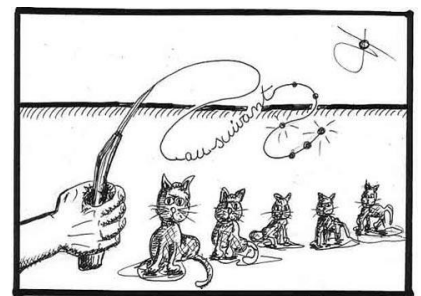
Avant **Noël 2019**, j'espère ne plus être habitée par **LE MYSTÈRE ATTALENSOIS** et me remettre au tricot. Créer des habits de poupée était déjà mon rêve, bien avant que tu ne naisses. Or, lorsque j'ai arrêté de travailler, mon temps a été en grande partie consacré à notre installation au caravanning, puis à mes tentatives de défense de grand-papa, une fois que nous avons été sortis arbitrairement<sup>58</sup> du jeu.



Une robe imaginée et tricotée il y a bien des années pour une poupée de tes cousines.

Mes autres projets rempliraient encore des pages !

Quant à grand-papa, à son corps défendant et je dirais surtout, à son cœur défendant, il a décidé qu'il a d'autres chats à fouetter en ses années de vieillesse, déjà bien entamées. Il souffre, à mes côtés, de voir que la lutte semble sans fin... il sait que je ne lâcherai pas.



---

<sup>58</sup> Arbitraire : qui dépend de la seule volonté des meneurs de jeu, sans observation des règles du jeu en cours.

## XXVIII. LA COMPRÉHENSION PAR LES ENFANTS

C'est étrange que pas un juge n'ait encore puni les individus qui ont cherché ouvertement à nous nuire alors que **tu as tout compris au jeu dès qu'il a viré au cauchemar en 2013**. Pourtant tu venais juste de commencer en primaire.

Les juges, eux, ont fait de hautes études pour occuper leur poste. Leur mission : **punir ceux qui ne respectent pas la loi**, à plus forte raison lorsqu'ils **usurpent droits et titres**. C'est le cas dans ce Grand Jeu de l'Oie d'Attalens. Ils n'ont pris aucune mesure pour que les personnages de mon récit **arrêtent leurs méfaits**, pas plus qu'ils ne les ont sanctionnés. Ils ont pourtant fait du mal aux résidents du caravanning dont tu as connu quelques-uns. Cela s'appelle de la maltraitance et c'est punissable particulièrement lorsque les enfants sont touchés, ainsi que les personnes âgées dont nous sommes !

Qui punira enfin ceux qui se sont associés tels des malfaiteurs pour ruiner autrui et les accuser du délit de dénonciation calomnieuse ?

Tu remplaces **autrui** par grand-papa et grand-maman et **malfaiteurs** par :

1. le président, usurpateur de la SDA ;
2. le vice-président, usurpateur de la SDA ;
3. le syndic d'Attalens, qui a laissé faire ;
4. l'avocat récidiviste non mandaté par la SDA ;
5. le préfet, complaisant et donc complice.

Tu as là les cinq personnages clés de l'intrigue.

Pour les autres, ils se comptent par dizaines tant le rayonnement de cette affaire est fort. Certains personnages resteront à tout jamais dans l'ombre car ils font partie de ces clans décrits au chapitre de ta cour de récréation. Courageux comme ils le sont, tous leurs membres n'agissent pas à visage découvert. C'est ce qui fait leur force. Souviens-toi de la devise "**Pas vu pas pris**" mais aussi "**L'union fait la force**".

Ce récit pourrait provoquer mon emprisonnement si une personne citée dans le récit portait plainte pénale<sup>59</sup> contre moi. Je suis **en sursis** jusqu'au **09.11.2021** mais la peine sera **inscrite** à mon casier jusqu'au **17.01.2022**. La menace est claire : taisez-vous **jusqu'à vos 76 ans révolus**. Vu mon âge lors de la condamnation, l'espoir de ma condamnatrice est net.

---

<sup>59</sup> Relatif aux peines, aux délits qui entraînent des peines.

J'ai déjà été la proie de trois plaignants victorieux :

1. le président usurpateur ;
2. Paulet, vice-président usurpateur ;
3. l'avocat magicien.

Leur plainte a été couronnée de succès en 2015. Elle m'avait valu ma première condamnation. En 2016, ce fut celle de l'avocat. Tous les trois ont un sacré toupet.

Les deux condamnations qui salissent mon casier judiciaire, non taché jusqu'à mes 70 ans, viennent d'eux.

Au risque de me répéter, cela fait partie de la **maltraitance contre les personnes âgées**. C'est hautement punissable... mais **qui se chargera de punir un jour un seul des organisateurs du drame ?**

Même si j'avais les moyens de mander un avocat pour introduire une révision du cas, lequel oserait se mesurer à tous **ces grands** qui ont posé leur verdict irrévocable ?

Je pourrais aussi être condamnée à subir un examen psychiatrique pour quérulence<sup>60</sup> aggravée. **L'avocat non mandaté** a utilisé ce terme en début d'affaire. Cinq années plus tard, comment qualifierait-il mon état... sans m'avoir rencontrée de près ?

Accuser quelqu'un de maladie relevant de la psychiatrie est une arme utilisée par les avocats. Elle est toutefois à double tranchant. En effet, si l'accusé est reconnu malade mentalement, il peut être considéré irresponsable de ses actes et alors là, tout est à revoir.

Comme j'ai l'intention de diffuser mon texte au maximum, il y a quelque risque que cela advienne. Certains vont peut-être devenir craintifs à l'idée que je me décide enfin à rédiger mon ouvrage pour les adultes **détaillant nos pertes chiffrées et dévoilant le nom de tous ceux** qui sont entrés dans le jeu – magistrats et tutti quanti<sup>61</sup>.

Mais comme tu l'as compris, où qu'il me mène, j'irai jusqu'au bout du chemin. J'espère qu'il me conduira à une clairière inondée du soleil printanier qui réchauffe autant l'âme que le corps, permettant de voir clair dans ce **Grand Jeu de l'Oie**.

**Il est grand temps que les âmes et les esprits chargés se libèrent.**

---

<sup>60</sup> Tendance malade à revendiquer la réparation d'un préjudice.

<sup>61</sup> Tous autant qu'ils sont – locution italienne.

## XXIX. UN AUTRE CAS RÉCENT EN SUISSE

Le Monde, journal français réputé sérieux, a annoncé en novembre 2018 que l'ancien joueur de football Michel Platini, très connu dans son milieu, a lui aussi joué au pays des Helvètes ; pas forcément sur un terrain de foot !

La lecture de l'article m'a fait comprendre qu'il est fort mécontent. Il y a rencontré des gens aussi peu recommandables que ceux qui ont détruit le projet de grand-papa.

Pour lui, c'est plus grave. Il est connu loin à la ronde. Malgré les services éclairés de son avocat ou de ses avocats, il a bien dû avoir quelques insomnies et perturbations de santé lui aussi... et de compagnonnage bien sûr ; c'est inévitable.

Je lui dédierai mon livre pour adulte !

**Les menteurs et les voleurs** du jeu en général **ne sont bien souvent pas punis** parce qu'ils **ont des appuis** en haut lieu, et parfois **même à la tête de l'Etat**, comme tu as pu le comprendre au chapitre "Grand-papa quitte son poste de défenseur".

C'est la même chose dans le monde entier. Cette pollution est partout. Comme celle de l'air et de l'eau. Inutile dès lors d'incriminer un pays plus qu'un autre.

Un jour prochain, l'être humain ne saura plus où se réfugier pour vivre heureux.

Notre mésaventure n'entache en rien mon amour pour la Suisse. Ma vie d'adulte s'y est faite, notre descendance est Suisse et y vit, excepté notre dernier-né qui a choisi l'Allemagne.

Un seul bémol : ma nostalgie tenace car je n'ai pas les moyens de vous voir aussi souvent que je le souhaiterais... mais ainsi va la vie jusqu'à ce que j'arrive à redresser la barre<sup>62</sup> en souquant ferme<sup>63</sup> pour échapper à la roue de notre infortune.

J'espère qu'avant vos 20 ans (!), je vous emmènerai, ton cousin et toi, au zoo de Bâle, comme je vous l'ai promis. "Chose promise, chose due" dit le proverbe. **Nous allons y aller, cette année encore, quoi qu'il arrive !**

Tiens, j'ai mon billet en poche pour un séjour en Suisse du 24 avril au 12 mai 2019.

---

<sup>62</sup> Terme de marin : la barre du bateau permet de le diriger sur un cap choisi mais aussi de dévier suivant les conditions météorologiques pour éviter une tempête par exemple qui conduirait au désastre.

<sup>63</sup> Aussi terme de marin : tenir fermement (et encore bien d'autres significations particulières aux voiliers)



### XXX. LA VISITE AU ZOO DE BÂLE

#### JEUDI 25 AVRIL 2019



Avant même d'arriver en Suisse, la date de notre escapade était arrêtée. La veille, nous avons quitté Genève, toi et moi, pour Martigny. Au retour, au changement de train à Lausanne, j'ai fait un achat avant d'aller à Vallorbe dormir pour partir le lendemain avec ton cousin, au saut du lit.

Largement à l'heure, par une journée ensoleillée, nous attendions le bus pour Yverdon à 8h00. Nous l'avons vu arriver en face, côté gare, et avons pensé qu'il ferait demi-tour à l'arrêt pour nous faire monter. Mais non, il a filé sans un regard vers nous. Déconfits, nous sommes rentrés. Il n'y aurait pas un second bus mais un train à 9h10, avec un changement supplémentaire à Cossonay. La journée commençait bien !

Nous n'avons pas pris ombrage de ce contretemps. Sans ce bus qui nous a filé sous le nez, elle aurait pu tourner à la déconfiture totale car nous aurions loupé notre rendez-vous arrangé, sans que nous le sachions, avec notre ange du jour.

A Bienne, au troisième changement pour Bâle, je vous propose de monter dans le wagon restaurant. Vu notre retard, je pensais qu'un repas chaud à bord nous permettrait de visiter tranquillement le zoo. Nous avons eu du mal à nous faire comprendre. Une voyageuse s'est proposée pour la traduction français/allemand. Il n'y avait pas moyen d'obtenir le plat demandé ; une boisson ferait l'affaire.

Mais voilà que je cherche mon porte-monnaie, sans le trouver. Où avais-je bien pu le mettre ? Pas moyen de m'en souvenir. Vous en étiez réduits à faire vos fonds de poches pour payer nos consommations. Vous aviez attendu si longtemps cette visite et voilà qu'elle tombait à l'eau. J'en étais fort marrie<sup>64</sup> !

Stoïques, nous avons décidé de revenir le lendemain et ton cousin a dit que nous pourrions profiter de visiter Bâle puisque nous allions y arriver dans un moment. Belle réaction après ce deuxième contretemps.

En riant jaune, j'explique ce qui nous arrive à notre interprète. C'est alors que tu fais tomber le contenu de ton verre sur la nappe blanche. Au lieu de te gronder, je pars d'un fou rire qui entraîne le vôtre. Qu'allions-nous encore faire en cette mémorable journée ?

Et voilà qu'un miracle s'est produit, notre charmante interprète m'a proposé de me dépanner. Interloquée, ma réaction a été de lui dire : "Mais vous ne me connaissez pas !".

---

<sup>64</sup> Fâchée, attristée.

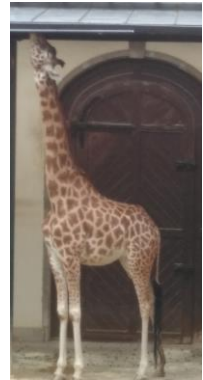
Le compte était vite fait car l'entrée au zoo coûtait déjà 39 Fr. ; notre bienfaitrice inattendue m'a remis un billet de 100 Fr. qui m'a permis de remplir le contrat que j'avais vis-à-vis de vous depuis si longtemps.

Quelle étourdie je fais ! Trop fatiguée peut-être et un peu tendue car le lendemain j'avais l'intention de me rendre à l'AG de la SDA à 20h00 à Attalens.

Avec reconnaissance, j'ai accepté l'offre si spontanée qui permettait notre visite. Nous avons convenu que j'enverrais un billet sous enveloppe. Confiance extrême car je n'ai donné ni mon nom ni mon adresse. J'ai seulement pris celle pour le retour du billet de 100 Fr.

Tous mes ressentiments relatifs à notre aventure en terre fribourgeoise ont fondu comme neige au soleil par le geste magnanime de cette dame envers l'inconnue que j'étais pour elle. Elle a mis du baume sur mon cœur malmené par la Suisse ces dernières années.

En gare de Bâle, nous avons pris la sortie à l'opposé de celle qui nous aurait conduits au zoo en dix minutes mais la deuxième entrée nous a mis rapidement face à deux girafes et à un girafon. Ce sont les animaux les plus impressionnants du zoo... en tout cas par leur taille.



Nous avons eu l'idée de prendre une photo de vous deux pour l'envoyer à notre ange rencontré dans le train.

Tu t'es lassé vers la fin de la visite, tellement il y a à voir. Ton cousin s'est montré plus intéressé et t'a entraîné vers les aquariums à l'entrée proche de la gare, sinon tu voulais rester assis nonchalamment sur un banc.

Quoi qu'il en soit, ma promesse est tenue et la journée s'est pour finir bien déroulée.

En rentrant, j'ai vidé mon sac de voyage sur le lit. Là était mon porte-monnaie hâtivement déposé avec mon achat de la veille à Lausanne.

Le lendemain, je retournais au zoo avec une de tes cousines. J'en profitais pour y acheter une carte représentant un arc en ciel formant une arche sur une cohorte d'animaux pour accompagner le retour de l'argent prêté. De retour à la maison, je vais vérifier si mon envoi est bien arrivé et me faire connaître de cette dame prénommée Denise.

Cette seconde journée au zoo fut tout autre avec un retard de train et des obligations familiales qui ont entravé ma visite prévue le soir à Attalens dont je doutais pour finir de l'utilité.

**C'était écrit et sans doute mieux ainsi.**

## XXXI. UNE CLÉ POUR COMPRENDRE / LA PARCELLE AGRICOLE N° 66

Le caravanning est placé sur une portion d'une grande parcelle agricole dont fait partie le vaste champ qui était à côté du mobil-home de grand-papa.

La commune attend de pouvoir viabiliser<sup>65</sup> cette parcelle en vue d'un projet immobilier. Une façon de gagner plus d'argent, en un seul coup de dés, qu'avec les parcelles du caravanning louées à l'année.

En résumé, nous avons été mêlés, à notre insu, à des clans mettant en jeu les intérêts d'entrepreneurs locaux comme **Paulet**. Nous sommes devenus pour eux, bien involontairement, des gêneurs installés en plein sur l'objet de leur convoitise.

Sans avoir contrevenu au règlement du caravanning, sans avoir jamais causé de tort à personne, **nous sommes devenus les boucs émissaires**<sup>66</sup> de ces entrepreneurs.

Leur jeu porte plusieurs noms que je tais ici. Il est très dangereux. Il n'est, en aucun cas, aussi naïf que celui de l'oie, fait pour passer un bon moment entre amis, même lorsque l'on perd la partie. Si les règles du jeu ont été appliquées, les perdants se taisent. Si les règles du jeu n'ont pas été respectées, les perdants se révoltent contre les tricheurs.

Le président a fait une affaire personnelle du renvoi de grand-papa. Je l'ai vu jouer, misant une somme dérisoire, lors du hold up de nos biens et particulièrement au moment de mettre la main sur le navire amiral de la flotte de grand-papa. J'y étais. Son acolyte **Paulet**, pas assez courageux pour se montrer à visage découvert, l'a rejoint à l'Auberge de l'Ange pour le féliciter, lui et son comité. Constatons toutefois que :

1. le caravanning est toujours en activité [www.sda-attalens.ch](http://www.sda-attalens.ch) ; nous pourrions y couler des jours heureux et vous y recevoir entre cousins/cousines, sans embêter quiconque ;
2. la SDA a perdu beaucoup d'argent par la faute de membres de son comité, **non seulement incompetents et cruels**, mais de surcroît, **avidés de pouvoir** ;
3. les bénévoles successifs du comité de la SDA ont souillé l'image du bénévolat, associé aux actions désintéressées comme la BA<sup>67</sup> du scout, en faisant exactement le contraire ;
4. nous avons tout perdu car **le syndic n'a pas assumé son rôle protecteur** ;
5. vendredi 26 avril 2019 sera le jour idéal pour enfin réhabiliter grand-papa. L'AG 2019 de la SDA se déroulera à l'Auberge de l'Ange à 20h00. Cette affaire est rythmée par nos fêtes chrétiennes. Pâques n'est-elle pas celle de la résurrection... alors, tout pourrait s'ouvrir pour dénouer LE MYSTÈRE ATTALENSOIS... mais je ne me suis pas présentée. J'attends mon heure.

---

<sup>65</sup> Rendre un terrain apte à la construction.

<sup>66</sup> Individus choisis pour endosser une faute qu'ils n'ont pas commise.

<sup>67</sup> Bonne action quotidienne.



## XXXII. POUR QUI POUR QUOI TOUTE CETTE HISTOIRE ?

Je viens de décrire un déploiement d'énergie **hors du commun**, pour :

1. l'intérêt d'un **petit groupe**, appâté par un **hypothétique** gain ;
2. l'orgueil du président qui a fait une affaire personnelle de jeter, hors du pré, Denis Reguin, en confondant intérêt personnel et intérêt public ;
3. un **désastre moral et financier** concernant toutes les parties engagées dans le conflit ;
4. une **forte mise en danger** de la **crédibilité des autorités**.

Je me démène pour :

1. faire reconnaître que la conduite de MM. Dumas et Emonet à titre personnel et celle de la commune d'Attalens – M. Savoy, son syndic – ont déraillé, occasionnant des blessés ;
2. **démasquer les fauteurs de trouble** à Attalens, et au-delà, afin de constater la collusion ;
3. nous faire réhabiliter et indemniser au plus juste – **jamais nos biens ne nous seront restitués, pas plus que le temps perdu ne reviendra** ;
4. encourager des personnes traitées comme nous l'avons été, par la justice suisse, à **se défendre jusqu'au bout du possible** ;
5. diffuser mon ouvrage **adapté** dans les écoles de Suisse romande afin de prévenir les jeunes, adultes en devenir, qu'ils ne doivent **pas toujours faire confiance aux autorités** ;
6. que les écoliers soient instruits, un minimum, du fonctionnement de leur canton et de leur pays afin d'oser faire valoir leurs droits.

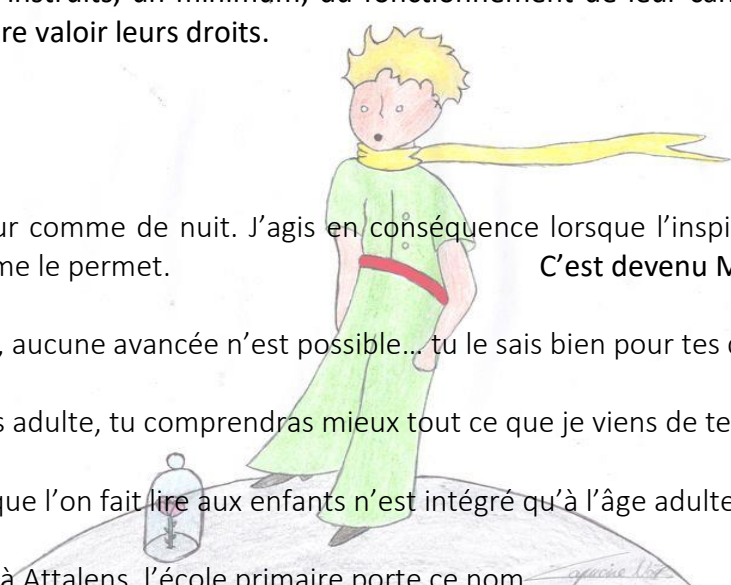
J'y pense de jour comme de nuit. J'agis en conséquence lorsque l'inspiration me vient, et que mon énergie me le permet. **C'est devenu MA mission.**

Sans inspiration, aucune avancée n'est possible... tu le sais bien pour tes devoirs !

Lorsque tu seras adulte, tu comprendras mieux tout ce que je viens de te raconter.

Le **Petit Prince** que l'on fait lire aux enfants n'est intégré qu'à l'âge adulte.

Tiens d'ailleurs, à Attalens, l'école primaire porte ce nom.



Dessin copié à main levée de la couverture du Grand livre pop-up du Petit prince Gallimard jeunesse par Capucine, l'aînée de nos petits-enfants.

Enfants de ce troisième millénaire déjà bien entamé, futurs adultes, vous êtes l'avenir du pays. Vous devrez inventer une Suisse différente et plus juste, en faisant des règles d'éthique la base incontournable de votre comportement.

Beaucoup de progrès au fil des siècles ont certes été accomplis par l'homme. Dans le même temps, des nuisances inimaginables ont pris forme. Nous sommes à une époque où ces nuisances nous sont constamment mises sous le nez, sans qu'une **prise de conscience fondamentale**, suivie d'actions à **large échelle**, se fasse jour.

Les riches sont toujours plus riches et plus nombreux, tandis que les pauvres sont toujours plus pauvres et plus nombreux eux aussi. Le mépris qu'adressent les premiers aux seconds est toujours aussi violent.

Je ne suis pas prophète. J'énumère des lieux communs qui font toutefois frémir. La vapeur ne s'inverse pas vraiment et cela nous conduit tous au chaos. Là est le problème... mais aussi un réel enjeu !

**A chaque génération, partout dans le monde, n'est-ce pas le souhait que l'avenir soit meilleur pour celles qui vont suivre ?**

Dans ce **Grand Jeu de l'Oie**, c'est l'inverse qui se produit. Avec ta cousine, vous avez imaginé qu'une fois adultes, vous rachèteriez le caravanning pour y faire revenir grand-papa. Idée généreuse, ô combien, mais d'ici là grand-papa ne sera peut-être plus de ce monde car l'avenir se réduit chaque jour !

Mise à jour à Concarneau le **20 mai 2019**,  
raison du télescopage de dates dans le récit !

### XXXIII. RÉACTIONS À LA TOUTE PREMIÈRE ÉBAUCHE

Deux sites permettent d'atteindre le Grand Jeu de l'Oie par la voie électronique. Dès la première ébauche, mise en ligne le 27 février 2018, j'ai diffusé les adresses à certaines instances judiciaires de Fribourg, dont une **actuellement en charge de donner le coup de grâce**, ainsi que dans l'environnement d'Attalens... jusqu'à Châtel-St-Denis.

Une **forte et prudente omerta** règne toujours à Attalens, et au-delà, car une seule réaction en est venue ; elle a été extrêmement rapide. De plus, elle est neutre mais fort encourageante car elle représente une première brèche fissurant la carapace.

Mon hebdomadaire Point de vue n° 3687, du 20 au 26 mars 2018, délivre un message qui colle parfaitement à la réalité du Grand Jeu de l'Oie au pays des Helvètes. La reine Rania de Jordanie y donne un exemple de courage par ses actions, inévitablement critiquées par certains milieux. Son territoire est entouré de pays fortement secoués de graves conflits, incessants et de longue durée puisqu'ils remontent à des temps immémoriaux. Cela n'arrête pas la jeune reine, soutenu par son mari, le roi. Elle professe : "...chaque voix qui s'élève contre l'injustice **sape** la puissance de cette injustice."

Il faut pour cela, quelles qu'en soient les conséquences, **que cette voix ne s'éteigne pas** avant d'être enfin entendue. La durée des suites judiciaires du conflit du Grand Jeu de l'Oie d'Attalens au pays des Helvètes **sape** notre énergie, pour la sixième année consécutive, au point que le grand-papa meurtri, principal spolié de l'histoire, s'est retiré dans un semi mutisme douloureux.

C'est un jeu aux forces considérablement inégales. Le texte **David et Goliath** <http://www.reguin-elies.bzh/nouvelles/david.html> est d'une belle justesse. J'y ai mêlé des images de la mythologie grecque, tant les textes anciens, fondateurs de notre civilisation, ont un sens actuel. La première version de 2014 était bien évidemment plus courte.

Voici la réaction des personnes qui m'ont autorisée à la diffuser :

|          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 27.02.19 | J'ai lu. Impeccable. Malgré tout, tu devrais en envoyer un exemplaire au syndic. Mais la vraie raison, vous ne la connaissez toujours pas !<br><b>Jean-Pierre</b> , ami dévoué nous ayant représentés le 4 avril 2014, à la Commission de conciliation en matière de bail à loyer de Romont – étant hospitalisée à Quimper, nous n'arrivions que le 8 avril ; son président nous avait refusé un délai de quelques jours ! –                                                            |
| 27.02.19 | J'ai enfin pris le temps de lire ton texte. Edifiante et incroyable cette histoire !!! On peine à croire que ce soit possible en Suisse. J'espère de tout cœur que le dicton indien "assieds-toi au bord du Gange et tu verras passer le corps de ton ennemi" se réalisera pour vous. Tout le monde finit un jour ou l'autre par trouver plus fort que soi. Plein de bisous à vous deux.<br><b>Véronique</b> , une de nos très très proches, travaillant dans une commune fribourgeoise |

|          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 27.02.19 | Je suis allée sur le site. Je n'arrive pas à croire que cela existe en Suisse. C'est honteux.<br><b>Angela</b> , très proche amie vivant à Bellinzone dans le Tessin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 27.02.19 | Chère Marianne, J'ai pris connaissance de ton courrier. C'est une histoire de fou ! Pourtant fort simple à mon avis. Vous avez acheté légalement vos caravanes installées sur des parcelles. Vous avez dû avoir un bail et règlement concernant la durée de location de celles-ci, signé par vous et la SDA. Alors, je rêve, mais comment avez-vous pu vous faire chasser ainsi, sans fin de bail pour le terrain, et ne pas être indemnisé pour vos biens ? Un avocat aurait pu résoudre facilement le problème. Je vous souhaite bon courage, mais quelle histoire ! Bien affectueusement.<br><b>Michel</b> installé à Neuchâtel depuis 1964. Il a ajouté une caricature de Colombo... c'est bien de ce fin limier que nous aurions besoin !!! |
| 27.02.19 | MAMAN, C'EST INCROYABLE!!! Mais à qui as-tu envoyé ton dossier pour qu'il se retrouve sur ce site??!!! Je suis effectivement époustouflée, et ce n'est rien de le dire!! Tu ne me saoules pas du tout avec tes envois, je lis tout, même si mes réponses tardent ou n'arrivent pas!! Bisous et bonne nuit.<br><b>Fille cadette</b> ... présente à l'AG 2014. Elle nous soutient à chaque round. Elle était aussi là, avec son bébé, au <b>hold-up</b> du 13.01.18. Effarant, a-t-elle trouvé !<br><b>Prête à m'accompagner à l'AG 2019.</b>                                                                                                                                                                                                      |
| 28.02.19 | J'ai lu ton ouvrage en route pour la Hollande d'une seule traite. J'ai retrouvé vos étapes de battants contre Goliath que tu m'avais, au fil du temps, plus ou moins décrites... ainsi que toutes les émotions propulsives et ravageuses à la fois qui vous ont parcourus. Que d'injustices dans ce monde. Purifiant pour toi, je l'espère, de te re-présent-er pour ta descendance.<br><b>Brigitte</b> , amie bretonne, thérapeute de 60 ans vivant en Allemagne                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 28.02.19 | MAGNIFIQUE ! Quelle énergie et quelle prose. Tout simplement excellent ! Je ne dis pas cela pour te faire plaisir et parce que je vous aime ! Non, ça se lit, malheureusement, tout seul : parfaitement clair. Ton récit est émouvant et tellement parlant. Il vient du cœur. Tu as bien fait de t'adresser à ton petit-fils et d'ajouter des photos. J'ai parcouru le site : effarant. Des bisous.<br><b>Manu</b> , ami breton vivant à Thonon-les-Bains                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 16.03.19 | Bonsoir Marianne... J'ai eu l'exclusivité de mettre le nez dans le livre que tu as écrit... Un livre magnifique et très touchant, qui résume parfaitement la société d'aujourd'hui. Bonne soirée. Bises.<br><b>Nathan</b> , en classe de seconde en France qui a lu la <b>toute première version privée.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 17.03.19 | <b>Jean-Claude</b> , notre cousin vivant au Chili n'a pas fait de commentaire mais il suggère :<br>« Enlève les deux lettres F du mot souffrir et tu iras bien ! »<br>Désabusé, il narre sa propre expérience en Suisse : ... avec la petite retraite que nous avons –incomplète, due à 12 ans de galère et chômage, le 2 <sup>ème</sup> pilier quasi inexistant, <b>ET LE VOL FEDERAL DE LA MOITIE DE MON 3<sup>ème</sup> PILIER</b> , la banque ne défendant pas ses PETITS clients !— De même, la faillite de la caisse de retraite syndicale, qui nous a laissé 5'000 Fr. pour solde de tout compte, après 45 ans de cotisation, et ce pour tous les membres !                                                                               |

|          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 08.03.19 | <p>Bonjour Marianne ! J'ai enfin pris le temps de lire ton mail soigneusement, d'ouvrir les liens que tu y donnes, etc. Je compatis, bien sûr, et tu le sais, mais mon tempérament me pousserait plutôt à dire qu'il faut finir par savoir tourner la page : maintenant que tout est (mal !) réglé, il n'est plus utile de te battre. Ce n'est que mon opinion, nous avons déjà évoqué cette différence de point de vue. Tu t'en souviens peut-être. J'avais d'ailleurs cru comprendre que tout était terminé. Deux choses me paraissent essentielles et me touchent : votre famille semble très unie, c'est formidable ! et la façon dont tu racontes que votre couple aurait pu éclater devant votre problème... quel gâchis supplémentaire ç'aurait été ! Ça me remue les tripes rien que d'y repenser ! Nos couples valent mieux que ça. J'aime beaucoup votre site, très beau. Un témoignage pour la postérité, c'est intéressant. De même je comprends bien que tu aies voulu transmettre votre malheureuse histoire à ton petit-fils. De plus, c'est une bonne thérapie que d'exprimer les choses... Et tu l'as fait avec soin et beaucoup de goût, bravo ! Je voudrais te remercier pour la confiance que tu m'accordes par ces confidences. Je le sens comme un besoin naturel d'exorciser les choses... Tu l'as dit et c'est vrai : nous avons tous nos blessures, plus ou moins visibles, plus ou moins cicatrisées. Et certaines ne cicatrisent jamais complètement. Elles portent cependant toujours en elles un aspect positif, nous sommes construits de notre passé...</p> <p><b>Marie-Odile</b>, amie qui m'a ouvert les yeux sur mon style parfois indigeste, sans moment pour reprendre son inspiration, et quelques fautes d'orthographe.</p>                                                                                          |
| 16.03.19 | <p>Félicitations pour ton travail de citoyenne qui relate les agissements d'élus, à l'opposé de la démocratie. Merci de cette narration, lady Marianne.</p> <p>Elle me fait sérieusement froncer les sourcils. Que de questions elle soulève. N'aviez-vous pas un bail à loyer ? Mais ce terrain qui appartient à la commune d'Attalens est donc un bien public. Et un bien public géré au profit d'un groupe d'individus va à l'encontre du droit. Il est encore temps de déposer cette affaire auprès d'une association de protection des consommateurs.</p> <p>Continue à alerter partout où tu peux. Si tu n'as pas d'écho, tu peux toujours, par la voie diplomatique, porter le cas auprès des autorités judiciaires françaises. Ou, pourquoi pas, et bien plus rapide, alerter certains médias spécialisés en France. La Suisse n'y est pas toujours bien notée. Tu m'as dit avoir alerté des journaux suisses sans aucun effet. C'est quand même étrange.</p> <p>Il y a eu un défaut de conseil évident dès le départ. Vous autoriser à faire des travaux d'une telle ampleur sur des objets en ruine et résilier, sans motif, vos baux va à l'encontre du droit. Surtout que le terrain de la commune sert toujours au caravanning puisqu'il n'y a pas eu de fermeture du lieu d'exploitation si je comprends bien.</p> <p>On ne peut pas empêcher ces comportements déviés mais on a le devoir de les signaler. Voilà mon avis. Une enquête d'envergure cernerait ceux qui ont participé et ceux qui les ont protégés. Mais qui pourrait déclencher cela ? Il y a eu là, en plus de votre perte, des agissements contre l'intérêt public. Une enquête prouverait rapidement qu'il y a là des éléments purs d'escroquerie. C'est hallucinant.</p> <p><b>Patrick</b>, Breton d'Annecy, ancien banquier, à la retraite dans le sud de la France</p> |

## XXXIV. LA LETTRE ET L'APPRÉCIATION

Concarneau, dimanche 2 décembre 2018

Cher Galaad,

Voici venu le moment de t'envoyer le résultat de mon travail qui m'a bien pris une cinquantaine d'heures sur plusieurs jours évidemment entre la rédaction, les relectures et les modifications... et le résultat pourrait ne jamais me satisfaire complètement car je me rends bien compte qu'écrire un livre et rédiger des lettres, comme c'est mon métier, est très différent.

En avant-première, grand-papa a, hier soir, survolé la copie et il a l'intention de dessiner un jeu de l'oie. Bien évidemment ce serait beaucoup plus sympathique.

Il trouve que le ton est bon pour le peu qu'il a lu. Tu verras que le mot *grand-papa* est répété à merci. Cela peut sembler lourd mais c'est le personnage central et je ne me suis pas privée de le mettre en avant et en pleine lumière.

Alors que je dors, je pense à ce que j'ai écrit et au lever je reprends l'ouvrage en me disant : "tiens, il faut que je modifie ici" ou alors "il faut que je supprime ou que j'ajoute ici" et c'est sans fin.

Heureusement que les mamans qui portent leur bébé ne peuvent pas avoir accès à la copie à laquelle elle vont donner vie, sinon dieu sait combien de retouches il y aurait en cours de croissance !!!

Bien, redevenons sérieux. Tu as une sacrée responsabilité maintenant que tu vas revoir mon travail. Je joins à cette lettre une fiche d'appréciation. Tu vas jouer au professeur qui note.

J'espère surtout que tu ne vas pas considérer la lecture comme une corvée, ou comme un devoir de plus, et que tu vas y prendre plaisir.

J'espère aussi que mon enveloppe te sera remise rapidement car il y a de sérieux problèmes en France ; même le courrier en est retardé.

De gros bisous.

Grand-maman



|    | Fiche d'appréciation                                 | Bonne note<br>de 10 à 6 | Mauvaise note<br>de 5 à 0 |
|----|------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------|
| 1. | Présentation                                         | 10                      |                           |
| 2. | Plaisir global de la lecture                         | 10                      |                           |
| 3. | Compréhension de l'histoire                          | 9                       |                           |
| 4. | Division des chapitres                               | 10                      |                           |
| 5. | Vocabulaire employé à ta portée ?                    | 20!!!                   |                           |
| 6. | Explications données en bas de page satisfaisantes ? | 10                      |                           |
| 7. | Qualité de l'appellation "ouvrage pour enfants"      | 100!!!!                 |                           |

Là, tu peux ajouter des appréciations auxquelles je n'aurais pas pensé...

|     |        |   |   |
|-----|--------|---|---|
| 8.  | Bien   | ♡ | ♡ |
| 9.  | Ne     | ♡ | ♡ |
| 10. | Manque | ♡ | ♡ |

Et enfin, d'autres commentaires si tu en as envie :

J'écrirai les  
commentaires à l'ordi

bisous

Galaad

Je t'aime  
Grand-Maman